



Corporation Nuvei

États financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains)

Table des matières

Pages

Rapport de l'auditeur	
États financiers consolidés	6
États consolidés de la situation financière	6
États consolidés du résultat net et du résultat global	8
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	9
États consolidés des variations des capitaux propres	10
Notes annexes	11
1 Entité publiante	11
2 Base de préparation et de consolidation	11
3 Principales méthodes comptables et nouvelles méthodes comptables	13
4 Regroupements et cessions d'entreprises	29
5 Créances clients et autres débiteurs	34
6 Stocks	34
7 Avances consenties à des tiers	35
8 Immobilisations corporelles	36
9 Immobilisations incorporelles et goodwill	37
10 Dettes fournisseurs et autres créditeurs	39
11 Autres passifs	39
12 Facilités et prêt et emprunts	40
13 Débentures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	42
14 Capital-actions	42
15 Produits des activités ordinaires et charges par nature	48
16 Charges financières nettes	49
17 Accords de paiement fondé sur des actions	49
18 Impôt sur le résultat	53
19 Bénéfice net (perte nette) par action	56
20 Secteurs d'exploitation et engagements	57
21 Instruments financiers et engagements	57
22 Détermination des justes valeurs	61
23 Transactions entre parties liées	63
24 Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	64
25 Informations à fournir sur le capital	64
26 Éventualités	65
27 Événements postérieurs à la date de clôture	65



Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Corporation Nuvei

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de Corporation Nuvei et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2021 et 2020, et des états consolidés du résultat net et du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres, des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits des états financiers consolidés conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. La Société n'est pas tenue de faire auditer son contrôle interne à l'égard de l'information financière et nous n'avons pas pour mission de procéder à un tel audit. Dans le cadre de nos audits, nous sommes tenus d'acquérir une compréhension des éléments du contrôle interne à l'égard de l'information financière, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. Nous n'exprimons donc aucune opinion à cet égard.

Nos audits ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

PricewaterhouseCoopers LLP
1250 René-Lévesque Boulevard West, Suite 2500, Montréal, Québec, Canada H3B 4Y1
T: +1 514 205 5000, F: +1 514 876 1502



Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au comité d'audit et qui i) est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Évaluation des immobilisations incorporelles liées aux technologies et aux relations avec les partenaires et les commerçants acquises lors des regroupements avec Base Commerce LLC (« Base »), Mazooma Technical Services Inc. (« Mazooma ») et SimplexCC Ltd. (« Simplex »)

Comme il est décrit à la note 4 des états financiers consolidés, la Société a conclu des regroupements avec Base, Mazooma et Simplex pour une contrepartie totalisant 437,8 M\$ en 2021, ce qui a entraîné la comptabilisation d'immobilisations incorporelles de 136,3 M\$ liées aux technologies et de 117,8 M\$ liées aux relations avec les partenaires et les commerçants. Aux fins de son estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction utilise la méthode d'actualisation des flux de redevances pour évaluer les technologies et la méthode fondée sur les bénéfices excédentaires pour évaluer les relations avec les partenaires et les commerçants au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés. La direction a exercé son jugement pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises, ce qui implique le recours à des hypothèses liées aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute, des taux d'attrition des partenaires et des commerçants, des taux de redevance et des taux d'actualisation.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des immobilisations incorporelles liées aux technologies et aux relations avec les partenaires et les commerçants acquises lors des regroupements avec Base, Mazooma et Simplex constituait une question critique de l'audit en raison du fait que i) les jugements importants posés et le degré élevé de subjectivité requis par l'auditeur pour mettre en œuvre les procédures relatives à la juste valeur des immobilisations incorporelles acquises en raison du jugement exercé par la direction lors de l'élaboration des estimations; ii) les efforts importants mobilisés pour évaluer les hypothèses relativement aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute, des taux d'attrition des partenaires et des commerçants, des taux de redevance et des taux d'actualisation; et iii) les efforts déployés ont compris l'utilisation de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures consistaient, entre autres, à i) lire les contrats d'achat et ii) tester le processus de la direction pour estimer la juste valeur des immobilisations incorporelles liées aux technologies et aux relations avec les partenaires et les commerçants acquises lors des regroupements d'entreprises Base, Mazooma et Simplex. Tester le processus de la direction a consisté à apprécier caractère adéquat des méthodes et des modèles d'évaluation, tester l'exhaustivité et de l'exactitude des données sous-jacentes fournies



par la direction et évaluer le caractère raisonnable des hypothèses, notamment les prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute, des taux d'attrition des partenaires et des commerçants, des taux de redevance et des taux d'actualisation. L'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses utilisées par la direction relativement aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute et des taux d'attrition des partenaires et des commerçants nécessite la prise en compte des performances actuelles et passées des entreprises acquises, des regroupements d'entreprises similaires effectués antérieurement par la Société et de la cohérence avec l'information de tiers. Le caractère raisonnable des taux de redevances a été évalué en tenant compte des regroupements d'entreprises similaires effectués antérieurement par la Société et des données du secteur. Apprécier, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, le caractère adéquat des méthodes et des modèles ainsi que le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés par la direction.

(signé) PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 8 mars 2022

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2005.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A111799

Corporation Nuvei

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains)

	Note	2021 \$	2020 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie		748 576	180 722
Créances clients et autres débiteurs	5	39 262	32 055
Stocks	6	1 277	80
Charges payées d'avance		8 483	4 727
Impôt à recevoir		3 702	6 690
Partie courante des avances consenties à des tiers	7	3 104	8 520
Partie courante des actifs sur contrat		1 354	1 587
Total des actifs courants avant les fonds distincts		805 758	234 381
Fonds distincts		720 874	443 394
Total des actifs courants		1 526 632	677 775
Actifs non courants			
Avances consenties à des tiers	7	13 676	38 478
Immobilisations corporelles	8	18 856	16 537
Immobilisations incorporelles	4, 9	747 600	524 232
Goodwill	4, 9	1 126 768	969 820
Actifs d'impôt différé	18	13 036	3 785
Actifs sur contrat		1 091	1 300
Dépôts auprès de fournisseurs de services de traitement des paiements		4 788	13 898
Autres actifs non courants		3 023	1 944
Total de l'actif		3 455 470	2 247 769

Corporation Nuvei

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains)

	Note	2021 \$	2020 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	10	101 848	64 779
Impôt à payer		13 478	7 558
Partie courante des facilités de prêt et emprunts	12	7 349	2 527
Autres passifs courants	11	13 226	7 132
Total des passifs courants avant le montant à payer à des commerçants		135 901	81 996
Montant à payer à des commerçants		720 874	443 394
Total des passifs courants		856 775	525 390
Passifs non courants			
Facilités de prêt et emprunts	12	501 246	212 726
Passifs d'impôt différé	18	71 100	50 105
Autres passifs non courants	11	4 509	1 659
Total du passif		1 433 630	789 880
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital-actions	14	2 057 105	1 625 785
Surplus d'apport		69 943	11 966
Déficit		(108 749)	(211 042)
Cumul des autres éléments du résultat global		(8 561)	22 470
		2 009 738	1 449 179
Participation ne donnant pas le contrôle		12 102	8 710
Total des capitaux propres		2 021 840	1 457 889
Total du passif et des capitaux propres		3 455 470	2 247 769
Éventualités	26		
Événements postérieurs à la date de clôture	27		

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Philip Fayer

Président du conseil

(signé) Michael Hanley

Président du comité d'audit

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

États consolidés du résultat net et du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Note	2021 \$	2020 \$
Produits des activités ordinaires	15	724 526	376 226
Coût des ventes	15	147 755	69 255
Marge brute		576 771	306 971
Frais de vente et charges générales et administratives	15	431 303	234 972
Bénéfice d'exploitation		145 468	71 999
Produits financiers	16	(2 859)	(5 427)
Charges financières	16	16 879	159 091
Charges financières nettes		14 020	153 664
Perte (profit) de change	2	(513)	18 918
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		131 961	(100 583)
Charge d'impôt sur le résultat	18	24 916	3 087
Bénéfice net (perte nette)		107 045	(103 670)
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net			
Établissements à l'étranger – écart de conversion		(31 031)	32 855
Résultat global		76 014	(70 815)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux éléments suivants :			
Porteurs d'actions ordinaires de la société		102 293	(106 230)
Participation ne donnant pas le contrôle		4 752	2 560
		107 045	(103 670)
Résultat global attribuable aux éléments suivants :			
Porteurs d'actions ordinaires de la société		71 262	(73 375)
Participation ne donnant pas le contrôle		4 752	2 560
		76 014	(70 815)
Bénéfice net (perte nette) par action	19		
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société			
De base		0,73	(1,08)
Dilué(e)		0,71	(1,08)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains)

	Note	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)		107 045	(103 670)
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	5 811	5 121
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	85 017	64 552
Amortissement des actifs sur contrat		2 180	2 114
Paiements fondés sur des actions	17	53 180	10 407
Charges financières nettes	16	14 020	153 664
Perte (profit) de change		(513)	18 918
Charge d'impôt sur le résultat	18	24 916	3 087
Réduction des stocks à la valeur de réalisation nette	6	—	513
Perte de valeur sur cession d'une filiale	4b	—	338
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	24	21 604	(2 281)
Intérêts payés		(14 351)	(43 788)
Impôt sur le résultat payé		(32 052)	(14 223)
		266 857	94 752
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	4a	(387 654)	(67 537)
Produit de la vente d'une filiale, déduction faite de la trésorerie	4b	—	19 045
Diminution (augmentation) des autres actifs non courants		10 525	(1 683)
Diminution nette des avances consenties à des tiers	7	9 190	9 401
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(5 728)	(3 395)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	9	(21 441)	(14 448)
		(395 108)	(58 617)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit de facilités de prêt et emprunts	12	300 000	110 000
Coûts de transaction liés aux facilités de prêt et emprunts	12	(5 529)	(3 380)
Produit de l'exercice d'options sur actions	14	8 994	—
Produit de l'émission d'actions	14	424 833	758 597
Coûts de transaction liés à l'émission d'actions	14	(15 709)	(42 966)
Remboursement de facilités de prêts et emprunts	12	(2 560)	(642 786)
Paiement d'obligations locatives		(2 594)	(2 439)
Dividende versé par une filiale au titre de la participation ne donnant pas le contrôle		(1 360)	(940)
Remboursement de débetures convertibles des actionnaires	13	—	(93 384)
		706 075	82 702
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie		(9 970)	1 813
Augmentation nette de la trésorerie		567 854	120 650
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		180 722	60 072
Trésorerie à la clôture de l'exercice		748 576	180 722

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains)

	Note	Attribuable aux actionnaires de la société				Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
		Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2020		450 523	1 603	(104 812)	(10 385)	7 090	344 019
Apports et distributions							
Émission d'actions	4, 14	1 175 066	—	—	—	—	1 175 066
Rachat d'actions	17	(1)	—	—	—	—	(1)
Exercice d'options sur actions	17	197	(44)	—	—	—	153
Paiements fondés sur des actions et réglés en titres de capitaux propres	17	—	10 407	—	—	—	10 407
Dividende versé par une filiale au titre de la participation ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	(940)	(940)
Perte nette et résultat global		—	—	(106 230)	32 855	2 560	(70 815)
Solde au 31 décembre 2020		1 625 785	11 966	(211 042)	22 470	8 710	1 457 889
Solde au 1^{er} janvier 2021		1 625 785	11 966	(211 042)	22 470	8 710	1 457 889
Apports et distributions							
Émission d'actions	14	419 609	—	—	—	—	419 609
Exercice d'options sur actions	14, 17	11 711	(2 717)	—	—	—	8 994
Paiements fondés sur des actions et réglés en titres de capitaux propres	15	—	53 180	—	—	—	53 180
Incidence fiscale des paiements fondés sur des actions et réglés en titres de capitaux propres	18	—	7 514	—	—	—	7 514
Dividende versé par une filiale au titre de la participation ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	(1 360)	(1 360)
Bénéfice net et résultat global		—	—	102 293	(31 031)	4 752	76 014
Solde au 31 décembre 2021		2 057 105	69 943	(108 749)	(8 561)	12 102	2 021 840

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

1 Entité publiante

Nuvei Corporation (« Nuvei » ou la « société ») est une société de paiements mondiale qui fournit des solutions de paiement aux entreprises en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, en Amérique latine et en Asie-Pacifique. Nuvei est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 1100, boulevard René-Lévesque, 9^e étage, Montréal (Québec), Canada. Nuvei est la société mère ultime du groupe et a été constituée le 1^{er} septembre 2017 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA »).

Le 22 septembre 2020, la société a conclu son premier appel public à l'épargne à la Bourse de Toronto (la « TSX », l'« inscription à la cote de la TSX »). Les actions à droit de vote subordonné de la société sont inscrites à la TSX sous le symbole « NVEI ». Le 6 octobre 2021, la société a conclu son appel public à la cote du Nasdaq Global Select Market (« Nasdaq », l'« inscription à la cote du Nasdaq ») sous le symbole « NVEI ». Le 13 octobre 2021, à la suite de l'inscription des actions au Nasdaq, Nuvei a volontairement radié de la cote son symbole en dollars américains « NVEI.U » de la TSX. Les actions à droit de vote subordonné de Nuvei continuent de se négocier à la TSX en dollars canadiens sous le symbole « NVEI ».

2 Base d'établissement et de consolidation

Énoncé de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des états financiers consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020 et pour les exercices clos à ces dates a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 7 mars 2022.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui suit :

- les avances consenties à des tiers (note 7), les contreparties conditionnelles et le passif au titre des options de vente (note 11), ainsi que les placements, qui sont évalués à la juste valeur;
- les transactions relatives à la rémunération fondée sur des actions, qui sont évaluées selon IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* (note 17).

Secteurs d'exploitation

La société a un secteur d'exploitation à présenter au titre de la prestation de solutions technologiques de paiement à des commerçants et à des partenaires en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, en Amérique latine et en Asie-Pacifique.

Recours à des estimations, à des jugements et à des hypothèses

L'établissement des présents états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction formule des estimations, des jugements et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits des activités ordinaires et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, de ces jugements et de ces hypothèses.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Jugements

Les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent les suivants :

Comptabilisation des produits des activités ordinaires (note 3)

L'identification des contrats conclus avec des clients qui sont générateurs de produits des activités ordinaires, l'identification des obligations de prestation, la détermination du prix de transaction et la répartition entre les obligations de prestation identifiées, l'utilisation de la méthode de comptabilisation des produits des activités ordinaires appropriée pour chaque obligation de prestation et le degré d'avancement des obligations de prestation remplies progressivement constituent les principaux aspects du processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires. Ils nécessitent tous le recours au jugement et l'utilisation d'hypothèses. Par ailleurs, la société a exercé son jugement pour évaluer si elle agissait pour son propre compte ou comme mandataire à l'égard de la transaction et des services de traitement.

Détermination de la juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables après un regroupement d'entreprises (note 4)

La société a recours à des techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans un regroupement d'entreprises, qui sont généralement fondées sur des prévisions relatives à la totalité des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

Comptabilisation de la charge au titre des paiements fondés sur des actions subordonnés à des conditions de performance (note 17)

La charge comptabilisée au titre des paiements fondés sur des actions pour lesquels les conditions de performance n'ont pas encore été remplies est déterminée selon une estimation de la probabilité d'atteinte des conditions de performance et du moment où les conditions seront atteintes, probabilité qui est difficile à prévoir. La charge finale n'est établie qu'une fois que le résultat final est connu.

Hypothèses et incertitudes relatives aux estimations

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice comprennent notamment :

- l'estimation de la valeur recouvrable du goodwill (note 9);
- l'estimation de la provision pour pertes sur les comptes de commerçants (note 11);
- l'estimation de la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 17);
- l'estimation de la valeur recouvrable des soldes d'impôt pour la comptabilisation des actifs d'impôt (note 18);
- l'estimation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur marchande et considérés comme des évaluations de niveau 3 (note 22).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Répercussions de la COVID-19 sur les jugements, les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations

La pandémie de COVID-19 a perturbé l'économie et placé les gouvernements, les réseaux de santé, les entreprises et les personnes dans des situations de stress sans précédent. Il est difficile d'évaluer ou de prévoir les répercussions et la durée de la pandémie.

La propagation de la COVID-19 nous a amenés à modifier nos pratiques commerciales pour essayer d'atténuer le risque que représente le virus pour nos employés, nos partenaires, nos commerçants et leurs clients, ainsi que les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. L'incidence négative de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et les états financiers consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 a été limitée.

L'incertitude persiste quant à la gravité, à l'ampleur et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris l'apparition de nouveaux variants tels que le Delta ou l'Omicron, et à la capacité à contrôler la recrudescence des cas dans le monde entier, ce qui complique l'évaluation de l'incidence future sur nos employés, nos partenaires, nos commerçants et leurs clients, les marchés finaux que nous servons et l'effet qui en résulte sur notre entreprise et nos activités, à court et à long terme. L'étendue de la pandémie et ses effets continus sur notre entreprise dépendent de certains facteurs, notamment la durée et la propagation des éclosions; les réactions des gouvernements à la pandémie; des retards dans le déploiement de la vaccination; l'efficacité des vaccins contre le virus et ses mutations; l'impact sur nos clients et sur nos cycles de vente; l'impact sur les événements des clients, du secteur ou des employés; l'incidence sur les activités économiques et le commerce national et international; les effets sur nos partenaires, nos commerçants et leurs clients, les fournisseurs tiers de services, les clients et les chaînes d'approvisionnement, tous ces facteurs étant incertains et imprévisibles. Par conséquent, il existe un niveau d'incertitude plus élevé en ce qui concerne les jugements, les hypothèses et les estimations de la direction.

Reclassement des informations comparatives

Au premier trimestre de 2021, certains chiffres correspondants relatifs aux profits ou aux pertes de change ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, une perte de change de 11 020 \$, qui avait été classée dans les charges financières nettes, et une perte de change de 7 898 \$, qui avait été classée dans les frais de vente et charges générales et administratives, ont été reclassées en un montant total dans la perte (le profit) de change à l'état consolidé du résultat net. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation pour l'exercice considéré, sans incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ces reclassements ont entraîné une révision du bénéfice d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui est passé de 64 101 \$ tel que présenté antérieurement, à 71 999 \$, mais ils n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net ou le bénéfice net par action. La société est d'avis que cette présentation fournit des renseignements plus pertinents sur le montant total des écarts de change de la période de présentation de l'information financière et qu'elle permet une meilleure comparabilité des frais de vente et charges générales et administratives et des charges financières nettes dans l'état consolidé du résultat net. Certains autres chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

3 Principales méthodes comptables et nouvelles méthodes comptables

Les principales méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de la même manière à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, et elles ont également été appliquées de la même manière par les filiales de la société, sauf indication contraire.

Monnaie étrangère

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur dans une monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur lorsque la juste valeur a été établie. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans le résultat net.

Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur qui découlent d'acquisitions, sont convertis en dollars américains au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars américains au cours de change moyen en vigueur pour la période.

Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à titre de réserve cumulée au titre des écarts de conversion (cumul des autres éléments du résultat global), sauf dans la mesure où l'écart de conversion est affecté à la participation ne donnant pas le contrôle.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une entreprise correspond à la juste valeur des actifs transférés et de tout passif et tout titre de capitaux propres émis par la société à la date à laquelle le contrôle de l'entreprise acquise est obtenu. La contrepartie transférée inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. La contrepartie conditionnelle est ensuite réévaluée à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé et porté dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La contrepartie conditionnelle dont le paiement est tributaire du maintien en poste des principaux employés au sein de la société est passée en charges sur la période de service. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont en général initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. La société évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminuée du montant net comptabilisé des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Si cette contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de l'entreprise acquise, la différence est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat net et du résultat global à titre de profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Aux fins de son estimation de la juste valeur des immobilisations incorporelles, la direction utilise la méthode fondée sur les bénéfices excédentaires pour évaluer les relations avec les partenaires et les commerçants, et la méthode de l'actualisation des flux de redevances pour évaluer les technologies au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés. La direction a élaboré des hypothèses liées aux prévisions des produits des activités ordinaires et de la marge brute, des taux d'attrition des partenaires et des commerçants, des taux de redevance et des taux d'actualisation.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Si la répartition finale du prix d'achat dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est incomplète, la société comptabilise des montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Les montants provisoires sont ajustés pendant la période d'évaluation pour refléter les nouvelles informations obtenues sur les faits et les circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur le montant comptabilisé à cette date. La période d'évaluation est la période allant de la date d'acquisition à la date à laquelle la société obtient l'information complète sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition, sous réserve d'un maximum d'un an.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres d'emprunt ou de titres de capitaux propres, et les autres coûts directs découlant d'un regroupement d'entreprises ne sont pas considérés comme faisant partie de l'acquisition de l'entreprise et sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et comptabilisés en charges et inclus dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Méthode de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle. Il y a contrôle lorsque la société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur les activités de celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise du contrôle et jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les principales filiales de la société, leur territoire de constitution et le pourcentage de participation que la société détient dans chacune d'elles sont présentés ci-après :

Filiale	Territoire de constitution	Pourcentage de participation
Loan Payment Pro (« LPP »)	États-Unis	60 %
Nuvei Commerce LLC (auparavant connue sous le nom de « Base Commerce Acquisition Company, LLC »)	États-Unis	100 %
Nuvei Consulting Services Ltd. (auparavant connue sous le nom de « SafeCharge (Israel) Ltd. »)	Israël	100 %
Nuvei International Group Limited (auparavant connue sous le nom de « SafeCharge International Group Limited »)	Guernesey	100 %
Nuvei Ltd. (auparavant connue sous le nom de « SafeCharge Digital Limited »)	Chypre	100 %
Nuvei Technologies Corp.	Canada	100 %
Nuvei Technologies Inc.	États-Unis	100 %
Nuvei Technology & Services B.V. (auparavant connue sous le nom de « Smart2Pay Technology & Services B.V. »)	Pays-Bas	100 %
Nuvei US LLC (auparavant connue sous le nom de « Mazooma US Inc. »)	États-Unis	100 %
SimplexCC Ltd.	Israël	100 %

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Participation ne donnant pas le contrôle

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises dans lequel la participation est inférieure à 100 %, une participation ne donnant pas le contrôle est évaluée à la juste valeur ou en fonction de la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. L'évaluation est effectuée pour chacune des transactions. Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation de la société dans une filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupe, ainsi que les profits et les pertes latents qui découlent des transactions intragroupe, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Obligations de prestation et méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou services promis est transféré aux clients de la société, pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle la société s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. La nature des obligations de prestation des contrats conclus avec des clients et le moment où elles sont remplies, y compris les conditions de paiement importantes, ainsi que les méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires connexes sont décrits ci-après.

Services de transaction et de traitement offerts aux commerçants

Les produits des activités ordinaires de la société tirés des services de transaction et de traitement offerts aux commerçants proviennent principalement des services de traitement des paiements liés au commerce électronique et aux points de vente au détail et découlent des relations établies avec les différents commerçants. De plus, les produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement proviennent de contrats conclus avec des institutions financières et d'autres acquéreurs commerçants. Les contrats stipulent les types de services et précisent la manière dont les frais seront engagés et calculés. Les produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement offerts aux commerçants sont générés par le traitement des transactions de paiement électronique pour le compte des commerçants.

Les produits des activités ordinaires de la société tirés des transactions et du traitement sont principalement composés a) de frais calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur monétaire des transactions traitées; b) de frais calculés en fonction du nombre de transactions traitées; c) de frais de service; ou d) d'une combinaison de ces frais qui sont associés aux services de transaction et de traitement.

La société s'est engagée envers ses clients à assurer quotidiennement le traitement des transactions demandées par le client pendant la durée du contrat. La société a déterminé que les services de transaction et de traitement offerts aux commerçants correspondent à une série de jours distincts de service qui sont sensiblement les mêmes et qui suivent la même tendance de transfert vers le client. En conséquence, la société a déterminé que les ententes conclues avec les commerçants en ce qui concerne les services de transaction et de traitement représentent une obligation de prestation. La quasi-totalité des produits des activités ordinaires de la société sont comptabilisés progressivement comme une série quotidienne pendant la durée des contrats.

Pour assurer les services de transaction et de traitement, la société achemine et compense chaque transaction, obtient l'autorisation pour celle-ci et demande le règlement des fonds à l'institution financière émettrice de la carte, par l'intermédiaire du réseau de paiement applicable. Lorsque des tiers s'occupent du transfert de biens ou de services à un client, la société examine la nature de chaque bien ou service promis et évalue judicieusement si elle contrôle le bien ou le service avant qu'il ne soit transféré à un client ou si elle agit en tant que mandataire

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

du tiers. Pour déterminer si elle contrôle ou non le bien ou le service avant qu'il ne soit transféré au client, la société évalue un certain nombre d'indicateurs, notamment si elle ou le tiers est le principal responsable de la prestation et quelle partie a un pouvoir discrétionnaire pour fixer le prix du bien ou du service. En se fondant sur l'évaluation de ces indicateurs, elle a conclu que sa promesse aux clients de leur fournir des services de transaction et de traitement est distincte des services fournis par les institutions financières émettrices de cartes et les réseaux de paiement en lien avec les transactions de paiement. Lorsque la société n'est pas en mesure de diriger l'utilisation des services fournis par les institutions financières émettrices de cartes et les réseaux de paiement et d'en tirer la quasi-totalité des avantages avant que ces services ne soient transférés au client, elle ne contrôle pas ces services avant qu'ils ne soient transférés au client. Par conséquent, la société présente les produits des activités ordinaires déduction faite des frais d'interchange perçus par les institutions financières émettrices de cartes et des frais perçus par les réseaux de paiement. Dans tous les autres cas, les produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement sont constatés pour le montant brut, car la société agit pour son propre compte dans la convention.

Étant donné que le moment et la quantité des transactions à traiter par la société ne peuvent être déterminés à l'avance et que la contrepartie reçue dépend des utilisations des clients (par exemple, un pourcentage de la valeur de la transaction ou des frais fixes par transaction, le nombre de transactions de paiement traitées ou le nombre de cartes au dossier), le prix total de la transaction varie. La société a déterminé que l'obligation de prestation de services de transaction et de traitement aux commerçants répond aux critères d'exception de répartition de la contrepartie variable dans la mesure où a) les modalités du paiement variable se rapportent spécifiquement aux efforts de l'entité de satisfaire à l'obligation de prestation ou de transférer le service distinct et b) la répartition du montant de la contrepartie variable est entièrement affectée à l'obligation de prestation ou au bien ou service distinct et qu'elle est conforme à l'objectif de répartition, lorsque l'on tient compte de l'ensemble des obligations de prestation et des modalités de paiement du contrat. En conséquence, la société répartit et comptabilise la contrepartie variable durant la période où elle a le droit contractuel de facturer au client.

Autres produits des activités ordinaires

Dans le cadre de ses contrats conclus avec ses clients, la société peut vendre du matériel (« équipement au point de vente »). Le matériel se compose de terminaux ou de dispositifs de passerelle. La société ne fabrique pas de matériel, mais en achète auprès de fournisseurs tiers et le conserve en stock jusqu'à ce qu'un client l'achète. La société comptabilise les ventes de matériel comme une obligation de prestation distincte et inscrit les produits à leur prix de vente spécifique lorsqu'un client obtient le contrôle du matériel, soit généralement dès que le matériel est expédié.

Fonds distincts et montant à payer à des commerçants

Les fonds distincts représentent les montants détenus dans des comptes bancaires distincts, qui sont détenus au nom des commerçants lorsque la société se trouve dans la composante des mouvements de fonds du cycle des transactions de règlement. Un passif correspondant (le montant à payer à des commerçants) est comptabilisé au titre des montants devant être versés aux commerçants. Les comptes bancaires distincts sont détenus auprès des banques de la société et sont distincts des fonds d'exploitation. Les fonds distincts et les montants à payer à des commerçants sont radiés quand la transaction est réglée.

Actifs sur contrat

Les actifs sur contrat représentent les coûts engagés pour obtenir des contrats avec des clients, y compris les commissions de vente versées au personnel et les honoraires de mandataires tiers. Lors de la signature du contrat, la société inscrit à l'actif les coûts qu'elle s'attend à recouvrer et qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été obtenu.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Conformément à la base de transfert des services de traitement au client, les actifs sur contrat sont amortis selon le mode linéaire, sur la période prévue au cours de laquelle des avantages seront tirés du contrat (allant de trois à cinq ans), à partir du moment où les comptes sont activés et génèrent des produits des activités ordinaires. L'amortissement des actifs sur contrat est comptabilisé dans les frais de vente et charges générales et administratives dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la société. Les coûts d'obtention d'un contrat dont la période durant laquelle il est prévu que les avantages seront obtenus est d'au plus un an sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Stocks

Les stocks se composent des terminaux aux points de vente et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation est définie comme étant le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente.

Immobilisations corporelles

Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Si des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) de l'immobilisation corporelle.

Amortissement

L'amortissement est calculé pour radier le coût des immobilisations corporelles, diminué de leur valeur résiduelle estimative selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, et il est comptabilisé dans le résultat net comme suit :

Actif	Période
Terminaux	De 3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau, mobilier et agencements	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Actifs au titre du droit d'utilisation – immeubles	Durée du bail

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque date de clôture et ajustés au besoin.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Comptabilisation et évaluation

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets des entités acquises à leurs dates respectives d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Recherche et développement de logiciels

La société met au point des logiciels qui sont utilisés pour fournir des services de traitement aux clients.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les frais de développement sont inscrits à l'actif uniquement si les coûts de développement peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou le processus est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la société a l'intention d'achever le développement de l'actif et possède suffisamment de ressources pour le faire, et d'utiliser ou de vendre l'actif. Sinon, les frais de développement sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les frais de développement sont constatés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les marques de commerce, les technologies ainsi que les relations avec des partenaires et des commerçants, qui sont acquises par la société et ont une durée d'utilité définie, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées.

Amortissement

L'amortissement est calculé pour radier le coût des immobilisations incorporelles diminué de leur valeur résiduelle estimative, selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, et il est comptabilisé en résultat net. Le goodwill n'est pas amorti.

Les durées d'utilité estimatives pour les périodes considérées et les périodes comparatives sont les suivantes :

Actif	Période
Frais de développement – logiciels	De 3 à 5 ans
Marques de commerce	De 3 à 15 ans
Technologies	De 3 à 15 ans
Relations avec les partenaires et les commerçants	De 5 à 15 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque date de clôture et sont ajustés au besoin.

Dépréciation des actifs non financiers

À chaque date de clôture, la société examine la valeur comptable de ses actifs non financiers afin de déterminer s'il existe un indice de dépréciation. Si c'est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an au 1^{er} octobre et chaque fois qu'un indice de dépréciation est décelé.

Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unités génératrices de trésorerie » ou « UGT »). Le goodwill est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est affecté ne doit pas être plus grand qu'un secteur opérationnel.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente ou de sa valeur d'utilité. La juste valeur est établie à l'aide de diverses techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, des multiples d'évaluation, des cours de marché et des évaluations indépendantes effectuées par des tiers, si cela est jugé nécessaire. Pour calculer la valeur d'utilité, la direction estime les flux de trésorerie attendus de chaque actif ou UGT, qui sont ensuite actualisés selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

des risques spécifiques de cet actif. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées aux prévisions les plus récentes approuvées par la société et sont ajustées au besoin afin d'exclure l'effet d'une restructuration future ou d'une amélioration des actifs.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net. Lorsqu'elles sont comptabilisées comme des UGT, les pertes de valeur sont tout d'abord portées en diminution de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis de celle des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Les pertes de valeur des actifs non financiers autres que le goodwill sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si la perte de valeur s'est atténuée ou a été éliminée. Il y a reprise de perte de valeur lorsque les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable ont changé. Il n'y a reprise de perte de valeur que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Provisions

Une provision est constituée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques du passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la société; ou d'une obligation actuelle résultant d'événements passés (donc l'obligation existe), mais qui n'est pas comptabilisée, car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation, ou que le montant de l'obligation en question ne puisse pas faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Provision pour pertes sur les comptes de commerçants

Des litiges surviennent de temps à autre entre un titulaire de carte et un commerçant, principalement lorsque le client de ce dernier est insatisfait de la qualité des marchandises ou des services offerts. Ces litiges peuvent ne pas être résolus en faveur du commerçant. Dans de tels cas, le montant de la transaction est remboursé au client par l'institution financière émettrice de la carte, mais ce montant est ensuite remboursé à l'institution financière. La société facture ensuite au commerçant tout montant remboursé à l'institution financière. La société est donc exposée à un risque de crédit associé au commerçant, puisqu'elle assume la responsabilité du remboursement du montant total de la transaction au client du commerçant, même si le commerçant n'a pas les fonds suffisants pour rembourser la société. La société offre également des solutions de garantie des transactions à certains commerçants.

Une provision pour pertes sur les comptes de commerçants est maintenue afin d'absorber le montant non recouvrable des rejets de débit pour les transactions des commerçants qui ont été traitées précédemment et sur lesquelles des revenus ont été comptabilisés. La provision pour pertes sur les comptes de commerçants comprend des provisions spécifiquement réservées aux transactions de commerçants pour lesquelles les pertes peuvent être estimées. La direction évalue le risque lié à ces transactions et estime les pertes entraînées par les transactions litigieuses en se fondant principalement sur l'expérience et d'autres facteurs pertinents. La direction réévalue la provision pour pertes sur les comptes de commerçants pour chaque période de présentation de l'information financière afin de s'assurer qu'elle est adéquate.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

La charge nette liée à la provision pour pertes sur les comptes de commerçants est présentée dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Lorsqu'une solution de garantie des transactions est prévue dans le contrat avec le commerçant, la provision connexe pour pertes sur les comptes de commerçants est présentée dans le coût des ventes.

Contrats de location

Lorsqu'elle conclut un contrat, la société détermine si le contrat constitue ou comprend un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés dans les immobilisations corporelles.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement au titre du contrat de location versé à la date de début ou avant cette date, majoré, le cas échéant, des coûts directs initiaux engagés et des coûts estimés pour démanteler et enlever l'actif sous-jacent ou pour remettre en état l'actif sous-jacent sur le site, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée des contrats de location des installations est d'au plus 10 ans. Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué de façon périodique des éventuelles pertes de valeur, et ajusté pour refléter certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la société ou du taux d'intérêt implicite du contrat de location, si ce taux peut être déterminé facilement.

L'évaluation de l'obligation locative comprend les paiements de loyers qui suivent :

- les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance;
- les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début;
- les sommes qui devraient être payées au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers exigibles durant une période de prolongation facultative si la société a la certitude raisonnable d'exercer l'option, ainsi que les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, à moins que la société n'ait la certitude raisonnable de ne pas résilier le contrat de location par anticipation.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant de la variation d'un indice ou d'un taux, s'il y a un changement dans l'estimation de la société des sommes à payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la société revoit sa décision d'exercer ou non une option d'achat, de prolongation ou de résiliation du contrat de location.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette façon, un ajustement équivalent est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

À la signature d'un contrat ou lors de la modification d'un contrat comprenant une composante locative, la société a choisi de ne pas comptabiliser séparément les composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser les composantes locatives et non locatives comme une seule composante.

Contrats à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

La société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La société comptabilise en charges les paiements de loyers associés à ces contrats selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque la société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Classement et évaluation ultérieure

Les instruments financiers sont classés dans les catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVARG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement dépend de la nature de l'instrument financier et de l'objectif pour lequel il a été acquis, et est déterminé lors de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers de la société ont été classés comme suit :

Instruments financiers	Classement
<i>Actifs financiers</i>	
Trésorerie	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Coût amorti
Fonds distincts	Coût amorti
Avances consenties à des tiers	JVRN
Dépôts auprès de fournisseurs de services de traitement des paiements	Coût amorti
Placements ¹	JVRN
<i>Passifs financiers</i>	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Coût amorti
Passif au titre de l'option de vente ²	JVRN
Contreparties éventuelles ³	JVRN
Montant à payer à des commerçants	Coût amorti
Facilités de prêt et emprunts	Coût amorti

¹ Les placements sont présentés au poste « Autres actifs non courants » dans les états consolidés de la situation financière.

² Le passif au titre de l'option de vente est présenté au poste « Autres passifs » dans les états consolidés de la situation financière.

³ Les contreparties éventuelles sont présentées au poste « Autres passifs » dans les états consolidés de la situation financière.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables, et sont par la suite comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des pertes de valeur si :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts.

Les produits ou les charges d'intérêts sont comptabilisés en appliquant le taux d'intérêt effectif, sauf pour ce qui est des créances à court terme si l'effet de l'actualisation est non significatif.

Les actifs financiers qui ne satisfont pas aux conditions ci-dessus sont classés et évalués à la JVRN, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Un passif financier est classé à la JVRN s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'une contrepartie éventuelle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur sont évalués à leur juste valeur, et les profits nets et les pertes nettes, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat net.

Décomptabilisation

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif expirent ou lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels découlant de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. La société décomptabilise également un passif financier si les conditions de celui-ci sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas la société comptabilise à la juste valeur un nouveau passif financier fondé sur les conditions modifiées. Lors de la décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la contrepartie payée (y compris les actifs hors trésorerie transférés ou les passifs repris) est comptabilisée en résultat net.

Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté aux états consolidés de la situation financière seulement si la société a un droit juridique de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Dépréciation des actifs financiers non dérivés

À chaque date de clôture, la société comptabilise des corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers constatés au coût amorti.

Comme les créances clients et autres débiteurs de la société constituent des débiteurs sans composante financement et dont l'échéance est inférieure à 12 mois, la société applique l'approche simplifiée pour calculer les pertes de crédit attendues. Par conséquent, elle ne tient pas compte des variations du risque de crédit lié à ses créances clients et autres débiteurs, mais comptabilise plutôt une correction de valeur pour pertes en fonction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie à chaque date de clôture.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

En ce qui a trait aux autres actifs financiers faisant l'objet d'une dépréciation, la société évalue les corrections de valeur pour pertes à un montant équivalant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sauf dans le cas des actifs financiers suivants, qui sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour une période de 12 mois :

- les titres d'emprunt qui sont considérés comme présentant un risque de crédit faible à la date de clôture;
- les autres titres d'emprunt et soldes bancaires pour lesquels il n'y a eu aucune augmentation importante du risque de crédit (c.-à-d. le risque de défaillance au cours de la durée de vie de l'instrument financier) depuis la comptabilisation initiale.

L'approche de la société à l'égard des pertes de crédit attendues reflète un montant fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir qu'il est possible, à la date de clôture, d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. La période maximale considérée pour estimer les pertes de crédit attendues correspond à la période contractuelle maximale au cours de laquelle la société est exposée au risque de crédit.

La société utilise une matrice de calcul comme mesure de simplification pour évaluer les pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients, selon le nombre de jours en souffrance associé à des regroupements de créances montrant des profils de pertes similaires. Les créances clients sont regroupées en fonction de leur nature. La matrice de calcul est fondée sur l'historique des taux de perte observés sur la durée de vie attendue des créances clients de commerçants et d'entreprises de services de traitement des paiements, et est ajustée en fonction d'estimations prospectives. La société tient également compte de l'historique des recouvrements et estime la recouvrabilité selon les tendances et le classement chronologique.

Capital-actions

Actions ordinaires

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction des incidences fiscales.

Avant l'inscription à la cote de la TSX le 22 septembre 2020, certaines actions ordinaires de catégorie A, série A, qui offraient au porteur une option de vente leur permettant d'exiger en tout temps que la société rachète la totalité ou une partie des actions ordinaires à la juste valeur en contrepartie de trésorerie, étaient classées à titre de passifs financiers.

Actions privilégiées

Avant l'inscription à la cote de la TSX qui a eu lieu le 22 septembre 2020, la société avait des actions privilégiées en circulation.

Les actions privilégiées rachetables de la société étaient classées à titre de passifs financiers, car elles étaient rachetables en trésorerie par les porteurs. Les dividendes s'y rattachant étaient comptabilisés à titre de charge d'intérêts en résultat net à mesure qu'ils devenaient exigibles.

Les actions privilégiées non rachetables étaient classées à titre de capitaux propres, car elles donnaient droit à des dividendes discrétionnaires, ne comportaient pas d'obligations de remettre de la trésorerie ou d'autres actifs financiers et n'exigeaient pas de règlement en un nombre variable d'instruments de capitaux propres de la société.

Accords de paiement fondé sur des actions

La société a des régimes incitatifs à long terme autorisés aux termes desquels des options, des unités d'actions de négociation restreinte (« UAR »), des unités d'actions liées à la performance (« UALP ») et des unités d'actions différées (« UAD ») peuvent être attribuées. La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

fondés sur des actions et réglés en titres de capitaux propres qui sont attribués à des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants est comptabilisée à titre de charge sur la période d'acquisition des attributions, un montant équivalent étant porté au crédit des capitaux propres. Le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté pour tenir compte du nombre d'attributions pour lesquelles il est prévu que les conditions connexes de service seront respectées, de telle manière que le montant finalement comptabilisé comme une charge s'appuie sur le nombre d'attributions respectant les conditions connexes de service à la date d'acquisition des droits.

Lorsque la société attribue des accords de paiement fondé sur des actions qui deviennent acquis lorsque certaines conditions de performance sont satisfaites, la société évalue, à la date d'attribution, si ces conditions de performance sont des conditions de marché ou non. Les conditions de marché sont prises en compte dans l'estimation de la juste valeur à la date d'attribution, et cette juste valeur n'est pas révisée par la suite. Pour les conditions qui ne sont pas des conditions de marché, la société estime le résultat attendu des cibles de performance et le nombre de droits visant les options et les UALP qui seront acquis. La société révisé ces estimations ainsi que la charge connexe jusqu'à ce que le résultat final soit connu.

Lorsque les accords de paiement fondé sur des actions ont été communiqués et que la date d'entrée en vigueur du service est réputée avoir eu lieu, mais qu'il y a absence de compréhension commune des conditions de l'accord, une charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits des attributions selon la meilleure estimation de la juste valeur à la date d'attribution, un montant équivalent étant porté au crédit des capitaux propres. Il y a absence d'une compréhension commune des conditions si le résultat de l'accord est fondé principalement sur des facteurs subjectifs. La juste valeur à la date d'attribution sera révisée à chaque période de présentation de l'information financière jusqu'au dénouement de l'incertitude ou de sa disparition.

Bénéfice net (perte nette) par action

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de l'exercice. Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société, ajusté au besoin pour tenir compte de l'incidence des titres potentiellement dilutifs, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de l'exercice, et en tenant compte de l'incidence des titres qui auraient un effet dilutif sur le bénéfice (la perte) par action.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé, qui sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou à titre de composante des autres éléments du résultat global.

La société comptabilise le produit d'impôt d'une position fiscale incertaine seulement s'il est probable que, selon son fondement technique, cette position sera maintenue. Elle évalue et comptabilise les produits d'impôt de cette position en fonction de la plus grande économie qui a plus de 50 % des chances d'être réalisée au moment du règlement final. Les passifs estimatifs de la société à l'égard de ces questions sont ajustés pendant la période au cours de laquelle la position fiscale incertaine est réglée, les limitations pour examen expirent ou lorsque des informations supplémentaires sont disponibles.

Impôt exigible

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale de la période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporaires suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales et des entités sous contrôle conjoint, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, l'impôt différé n'est pas comptabilisé pour tenir compte des différences temporaires imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill. L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt censés être appliqués aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent de l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Crédit d'impôt à l'investissement et autres subventions publiques

Les subventions publiques, qui se composent de subventions et de crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées en tant que réduction des charges connexes ou du coût de l'actif acquis. Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la société a respecté les conditions du programme de subventions approuvé, ou qu'elle les respectera, et lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la subvention sera reçue.

Les contributions qui compensent les charges engagées sont systématiquement comptabilisées en résultat net, en réduction du résultat des exercices où ces charges sont comptabilisées. Quant aux contributions qui compensent le coût d'un actif, elles sont systématiquement comptabilisées en résultat net sur la durée d'utilité de l'actif.

La société engage des frais de recherche et de développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») dans certains territoires. Les crédits d'impôt à l'investissement remboursables sont comptabilisés à titre de crédits d'impôt pour la RS&DE dans les états consolidés du résultat net et du résultat global s'il existe une assurance raisonnable que la réalisation des crédits d'impôt aura lieu. Les crédits d'impôt pour la RS&DE non remboursables, qui sont déductibles des impôts payables par ailleurs, sont comptabilisés en résultat net en réduction des frais de recherche et de développement lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront réalisés.

Les crédits d'impôt pour la RS&DE sont comptabilisés en fonction de la meilleure estimation faite par la direction des montants qui devraient être recouverts et sont assujettis à un audit des autorités fiscales. Dans le cas où les crédits d'impôt pour la RS&DE diffèrent de l'estimation, les différences sont comptabilisées pendant la période d'évaluation des autorités fiscales à titre d'ajustement des éléments auxquels ils sont liés.

Nouvelles normes et interprétations comptables entrées en vigueur

Un certain nombre de modifications aux normes existantes publiées par l'IASB ont été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés. Aucune des modifications n'a eu une incidence sur les présents états financiers consolidés.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les modifications suivantes ont été adoptées le 1^{er} janvier 2020 :

Modifications des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une version révisée de son *Cadre conceptuel*, qui comprenait les principales améliorations suivantes :

- nouveaux concepts d'évaluation, y compris des facteurs à prendre en considération lors du choix de la méthode d'évaluation;
- nouveaux concepts de présentation et de communication d'informations, notamment quand classer les produits et les charges dans les autres éléments du résultat global;
- nouvelles directives concernant la question de savoir quand supprimer des actifs et des passifs des états financiers;
- mise à jour des définitions d'un actif et d'un passif;
- mise à jour des critères permettant d'inclure les actifs et les passifs dans les états financiers;
- éclaircissements des notions de prudence, d'appréciation, d'incertitude relative à la mesure et de la prééminence de la substance sur la forme.

Définition du terme « entreprise » (modifications d'IFRS 3 Regroupements d'entreprises)

La société a adopté des modifications d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, qui visent à clarifier si une acquisition donne lieu à une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. La définition modifiée d'une entreprise est de portée limitée, indiquant que le processus doit être substantiel, et que les entrées et le processus doivent avoir la capacité de contribuer significativement ensemble à la création de sorties. En outre, la définition de sorties est ramenée au concept de biens et de services à fournir à des clients, alors que la définition précédente mettait l'accent sur des rendements sous forme de dividendes. Les modifications comprennent également un test de concentration de la juste valeur facultatif qui simplifie l'appréciation à porter pour pouvoir conclure si une acquisition donne lieu à une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs.

Définition du terme « significatif » (modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers et d'IAS 8 Méthodes comptables, changements dans les estimations comptables et erreurs)

Le 31 octobre 2018, l'IASB a clarifié la définition du terme « significatif ». Aux termes de cette modification, une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers.

IFRS 16 – Allègements de loyer liés à la COVID-19

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16 *Contrats de location*, qui prévoit une mesure de simplification facultative à l'intention des preneurs leur permettant de ne pas évaluer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification de contrat de location.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les modifications suivantes ont été adoptées le 1^{er} janvier 2021 :

Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2

La société a adopté les modifications apportées à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16. Ces modifications prévoient des exemptions temporaires qui tiennent compte des effets sur l'information financière lorsqu'un taux interbancaire offert est remplacé par un taux d'intérêt quasi sans risque. Les modifications prévoient deux exemptions principales qui s'appliquent aux changements apportés en conséquence directe de la réforme et lorsque le changement de taux est fait en conséquence directe de la réforme et sur une base économiquement équivalente :

- Les modifications apportées aux instruments financiers comptabilisés au coût amorti par suite de la réforme sont reflétées de façon prospective comme une modification du taux d'intérêt effectif de l'instrument plutôt que comme un profit ou une perte immédiat.
- Selon certains critères, les relations de couverture qui sont directement touchées par la réforme pourraient continuer d'appliquer la comptabilité de couverture après la transition au nouveau taux.

Les modifications décrites ci-dessus n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Nouvelles normes comptables et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de modifications aux normes existantes publiées par l'IASB sont obligatoires mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. La société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Modifications des références au Cadre conceptuel des IFRS

Cette modification remplace les références au *Cadre conceptuel de l'information financière de 2010* par des références au *Cadre conceptuel de l'information financière de 2018* pour définir ce qui constitue un actif ou un passif dans un regroupement d'entreprises, ajoute une nouvelle exception selon laquelle, dans le cas de certains actifs et passifs éventuels, IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou IFRIC 21 *Droits ou taxes* devrait être appliquée, et non le *Cadre conceptuel de 2018*, et précise qu'un acquéreur ne doit pas comptabiliser d'actifs éventuels à la date d'acquisition. Les modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises survenus au cours des périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est autorisée.

Modifications du classement des passifs

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« les modifications »), afin de préciser les exigences en ce qui concerne le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Plus spécifiquement :

- a) les modifications précisent que les conditions en place à la clôture de la période de présentation de l'information financière sont celles qui serviront à déterminer si un droit de différer le règlement d'un passif existe;
- b) les attentes de la direction à l'égard des événements qui surviendront après la date de l'état consolidé de la situation financière, par exemple à savoir si une clause restrictive ne sera pas respectée ou si un règlement anticipé aura lieu, ne sont pas pertinentes;
- c) les modifications précisent les situations qui sont considérées comme étant un règlement de passif.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

4 Regroupements et cessions d'entreprises

a) Acquisitions

Transaction pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Base Commerce LLC

Le 1^{er} janvier 2021, la société a acquis la quasi-totalité des actifs nets de Base Commerce LLC (« Base »), une société de traitement des paiements axée sur la technologie et spécialisée dans les solutions de traitement des paiements par carte bancaire et par chambre de compensation automatisée. Le coût d'achat de l'acquisition a totalisé 92 678 \$, dont une tranche de 89 674 \$ a été payée en trésorerie à la clôture. Le solde consiste en une contrepartie éventuelle de 3 004 \$, qui est conditionnelle au respect de certains critères de performance. Depuis que la répartition initiale du prix d'achat a été comptabilisée, la contrepartie conditionnelle a diminué de 4 000 \$, les immobilisations incorporelles ont augmenté de 2 406 \$, les créances clients et autres débiteurs ont diminué de 1 621 \$ et les comptes fournisseurs et autres créditeurs ont augmenté de 1 695 \$ relativement à des faits et circonstances qui existaient au moment de l'acquisition, et ces ajustements ont été présentés comme un ajustement de 3 090 \$ du goodwill.

Afin de financer la contrepartie en trésorerie mentionnée précédemment, au 31 décembre 2020, la société a également augmenté sa facilité de crédit en modifiant sa convention de crédit pour y ajouter un emprunt à terme de 100 000 \$ (note 12).

L'apport de Base aux produits des activités ordinaires de la société s'est chiffré à 53 804 \$ pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2021. Les coûts d'acquisition de 268 \$ ont été comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (218 \$ en 2020).

Mazooma Technical Services Inc.

Le 3 août 2021, la société a acquis la totalité des actions de Mazooma Technical Services Inc. (« Mazooma »), un fournisseur nord-américain de services de paiements offrant des virements instantanés de banque à banque et de paiements en temps réel pour des retraits rapides. Le prix d'achat, y compris l'ajustement de clôture pour cette acquisition, s'élevait à 68 342 milliers de dollars canadiens (54 503 \$). La contrepartie initiale comprenait un montant en trésorerie de 54 063 milliers de dollars canadiens (43 116 \$) et un montant de 14 278 milliers de dollars canadiens (11 387 \$) payé par l'émission de 138 522 actions à droit de vote subordonné pour le vendeur, établie d'après le prix coté des actions à droit de vote subordonné à la TSX à la date de clôture. Le prix d'achat comprend également une contrepartie conditionnelle d'un montant maximal total, incluant la contrepartie initiale, de 400 000 milliers de dollars canadiens (316 531 \$). La contrepartie conditionnelle est assujettie à l'atteinte de certaines cibles de rendement sur une période de trois ans. À la date d'acquisition, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle était estimée à néant.

L'apport de Mazooma aux produits des activités ordinaires de la société s'est chiffré à 2 194 \$ pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2021. Les coûts d'acquisition de 1 106 \$ ont été comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

SimplexCC Ltd.

Le 1^{er} septembre 2021, la société a acquis la totalité des actions de SimplexCC Ltd. (« Simplex »), un fournisseur de solutions de paiement pour le secteur des actifs numériques reliant les participants au marché, notamment les bourses, les courtiers, les portefeuilles et les fournisseurs de liquidités, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 290 574 \$, y compris un montant de 40 574 \$ lié au fonds de roulement et aux ajustements de clôture. À la suite de l'estimation de la répartition initiale du prix d'achat, les passifs d'impôt différé et l'impôt à payer ont été réduits respectivement de 1 432 \$ et de 689 \$, et un actif d'impôt différé de 24 \$ a été comptabilisé relativement à des faits et à des circonstances qui existaient au moment de l'acquisition, et ces ajustements ont été présentés comme une réduction de 2 145 \$ du goodwill.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

L'apport de Simplex aux produits des activités ordinaires de la société s'est chiffré à 16 547 \$ pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2021. Les coûts d'acquisition de 1 038 \$ ont été comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Parallèlement à l'acquisition de l'entreprise, la société a conclu des accords de rémunération à long terme pour le maintien en poste et les services futurs. Ces accords ont été comptabilisés séparément de l'acquisition de l'entreprise et sont comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives au fur et à mesure que les services sont rendus. En 2021, un montant de 10 750 \$ a été comptabilisé.

Paymentez LLC

Le 1^{er} septembre 2021, la société a acquis la totalité des actions de Paymentez LLC (« Paymentez »), un fournisseur de paiements sud-américain, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 24 459 \$. Depuis que la répartition initiale du prix d'achat a été estimée, certains ajustements ont été apportés à la juste valeur marchande des immobilisations incorporelles acquises, ce qui a entraîné une augmentation de 1 671 \$ du montant inscrit au poste « Technologies », une hausse de 222 \$ du montant inscrit au poste « Marques de commerce » et une diminution de 880 \$ du montant inscrit au poste « Relations avec les partenaires et les commerçants », ainsi qu'une incidence correspondante sur le goodwill, soit une diminution de 1 013 \$.

L'apport de Paymentez aux produits des activités ordinaires de la société s'est chiffré à 907 \$ pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2021. Les coûts d'acquisition de 351 \$ ont été comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Afin de soutenir le financement des acquisitions de Mazooma, de Simplex et de Paymentez mentionnées précédemment, au 18 juin 2021, la société a augmenté sa facilité de crédit en modifiant sa convention de crédit pour y ajouter un emprunt à terme de 300 000 \$ (note 12).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Répartition du prix d'achat

Le tableau qui suit présente sommairement, pour toutes les acquisitions réalisées au cours de la période, les montants définitifs ou provisoires des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	Base (montants définitifs) \$	Mazooma (montants provisoires) \$	Simplex (montants provisoires) \$	Paymentez (montants provisoires) \$	Total \$
Actifs acquis					
Trésorerie	744	5 369	52 832	1 224	60 169
Fonds distincts	122 139	18 506	3 632	94	144 371
Créances clients et autres débiteurs	6 860	809	3 641	323	11 633
Charges payées d'avance	42	238	—	—	280
Immobilisations corporelles	160	—	428	29	617
Dépôts auprès de fournisseurs de services de traitement des paiements	1 385	—	—	—	1 385
Autres actifs non courants	—	—	—	1 109	1 109
Immobilisations incorporelles					
Marques de commerce	2 396	—	—	222	2 618
Technologies	8 809	22 076	105 435	10 878	147 198
Relations avec les partenaires et les commerçants	47 232	15 158	55 422	4 420	122 232
Goodwill ¹	32 109	28 069	103 098	9 196	172 472
Actifs d'impôt différé	—	—	24	—	24
	221 876	90 225	324 512	27 495	664 108
Passifs repris					
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(7 059)	(290)	(6 104)	(1 287)	(14 740)
Autres passifs courants	—	(1 763)	—	—	(1 763)
Montant à payer à des commerçants	(122 139)	(18 506)	(3 632)	(94)	(144 371)
Impôt à payer	—	(5 565)	(4 678)	(156)	(10 399)
Passifs d'impôt différé	—	(9 598)	(19 524)	—	(29 122)
Autres passifs non courants	—	—	—	(1 499)	(1 499)
	92 678	54 503	290 574	24 459	462 214
Total de la contrepartie					
Trésorerie versée	89 674	43 116	290 574	24 459	447 823
Émission de titres de capitaux propres	—	11 387	—	—	11 387
Contrepartie éventuelle	3 004	—	—	—	3 004
	92 678	54 503	290 574	24 459	462 214

¹ Le goodwill se compose principalement de la croissance future, de la main-d'œuvre assemblée et des synergies attendues, qui n'ont pas été comptabilisées séparément puisqu'elles ne satisfaisaient pas aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill découlant des acquisitions de Base et de Paymentez est déductible fiscalement.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Transactions pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Smart2Pay Technology & Services B.V.

Le 2 novembre 2020, la société a fait l'acquisition de Smart2Pay Technology & Services B.V. (« Smart2Pay »), un prestataire de services de paiement dont le siège social est situé aux Pays-Bas. La juste valeur de la contrepartie transférée se composait d'un paiement en trésorerie de 70 900 mille euros (81 927 \$) et de 6 711 923 actions à droit de vote subordonné émises à même le capital non émis de la société et ayant une juste valeur de 37,95 \$ par action, établie d'après le prix coté des actions à droit de vote subordonné à la TSX à la date de clôture.

L'apport de Smart2Pay aux produits des activités ordinaires et au résultat net de la société s'est chiffré respectivement à 9 753 \$ et à 2 029 \$ pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2020. L'apport au résultat net inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables acquises. Des coûts d'acquisition de 4 044 \$ ont été comptabilisés en charges dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net et du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Répartition du prix d'achat

Le tableau qui suit présente sommairement les montants définitifs comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	Smart2Pay
	\$
Actifs acquis	
Trésorerie	14 390
Fonds distincts	25 534
Créances clients et autres débiteurs	89
Charges payées d'avance	88
Autres actifs	96
Immobilisations corporelles	276
Actif au titre des droits d'utilisation	95
Immobilisations incorporelles :	
Technologies	63 093
Relations avec les partenaires et les commerçants	103 503
Goodwill ¹	198 439
	405 603
Passifs repris	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(1 026)
Montant à payer à des commerçants	(25 534)
Obligations locatives	(97)
Impôt à payer	(631)
Passifs d'impôt différé	(41 650)
	336 665
Total de la contrepartie	
Trésorerie versée	81 927
Émission de titres de capitaux propres	254 738
Total	336 665

¹ Le goodwill est principalement attribuable à la croissance future, aux synergies attendues et au regroupement des effectifs, éléments qui n'ont pas été comptabilisés séparément puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation s'appliquant aux immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible fiscalement.

Le 2 novembre 2020, pour financer une partie de la contrepartie en trésorerie dont il est fait mention ci-dessus, la société a également augmenté sa facilité de crédit (voir la note 12) en modifiant sa convention de crédit pour y ajouter un emprunt à terme de 10 000 \$.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

b) Cession d'une filiale

En mai 2020, la société a cédé CreditGuard, filiale entièrement détenue par la société, pour une contrepartie de 21 108 \$, y compris des ajustements de 1 108 \$. L'évaluation des actifs et des passifs de CreditGuard à la juste valeur diminuée des coûts de la vente a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur de 338 \$ dans les frais de vente et charges générales et administratives de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les actifs et les passifs vendus se composent de ce qui suit :

	\$
Goodwill	7 664
Immobilisations incorporelles	9 689
Créances clients et autres débiteurs	1 673
Autres actifs	1 864
Actifs cédés	20 890
Dettes fournisseurs et charges à payer	779
Autres passifs	728
Passifs cédés	1 507
Produit en trésorerie, déduction faite d'un montant en trésorerie de 2 063 \$	19 045

5 Créances clients et autres débiteurs

	2021 \$	2020 \$
Créances clients	34 765	26 657
Crédits d'impôt à l'investissement	36	805
Autres débiteurs	4 461	4 593
Total	39 262	32 055

L'exposition de la société aux risques de crédit et de marché et aux pertes de valeur sur les créances clients est décrite à la note 21.

6 Stocks

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le coût des ventes comprend des coûts des stocks de 2 202 \$ (2 778 \$ en 2020) et aucune réduction de valeur à la valeur de réalisation nette (513 \$ en 2020).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

7 Avances consenties à des tiers

Les avances consenties à des tiers se composent de ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce	16 616	46 680
Autres	164	318
	16 780	46 998
Partie courante	(3 104)	(8 520)
Partie non courante	13 676	38 478

En 2018, la société a conclu diverses conventions avec une seule organisation commerciale indépendante tierce dans le but d'acquérir les droits sur les flux de trésorerie futurs d'un portefeuille de contrats conclus avec des commerçants. En 2021, la contrepartie totale en trésorerie pour acquérir des droits était de néant (3 240 \$ en 2020). Dans le cadre de ces conventions, la société peut recevoir des paiements, correspondant à un pourcentage précis des frais de traitement, directement des institutions financières lorsqu'un commerçant utilise les services de traitement des paiements de l'organisation commerciale indépendante tierce. Les conventions prévoient des paiements minimums garantis pour les trois premières années de la convention, lesquels sont effectués par l'organisation commerciale indépendante tierce qui assure le remplacement des commerçants afin de respecter ces paiements minimums garantis. Après trois ans, le portefeuille des commerçants est fixe et les flux de trésorerie ne sont plus garantis. La société a comptabilisé la transaction en deux parties : 1) l'acquisition d'un portefeuille de prêts, qui sera réglé au moyen des montants résiduels reçus de commerçants pendant les trois premières années de la convention; et 2) un dépôt versé pour le droit d'acquérir un portefeuille fixe de contrats de commerçants à la fin de la troisième année. Les deux composantes de cette acquisition sont comptabilisées initialement à la juste valeur et ultérieurement comptabilisées à la JVRN, la juste valeur de chaque unité de comptabilisation étant déterminée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs sur la durée des conventions au moyen d'un taux d'actualisation approprié fondé sur le marché. Les flux de trésorerie futurs sont estimés d'après l'expérience passée et le taux d'attrition attendu, établi au moyen de l'information connue, ainsi qu'à la lumière des conditions économiques courantes et prévues.

Conformément aux ententes, ces avances consenties à un tiers sont réglées en échange d'un portefeuille fixe de contrats conclus avec des commerçants à la fin de la période de garantie minimale de trois ans. Le portefeuille de contrats de commerçants est comptabilisé à la juste valeur de l'avance consentie à un tiers à la date du règlement, à titre d'immobilisation incorporelle dans les relations entre les partenaires et les commerçants.

Le tableau qui suit indique la variation des avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce :

	2021 \$	2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	46 680	51 175
Intérêts sur les avances consenties à un tiers	2 568	5 427
Montants résiduels reçus de commerçants	(9 036)	(12 649)
Règlement des avances consenties à un tiers	(23 687)	—
Acquisition	—	3 240
Réévaluation de la juste valeur	91	(513)
Solde à la clôture de l'exercice	16 616	46 680

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

8 Immobilisations corporelles

	Note	Terminaux \$	Matériel informatique \$	Matériel de bureau, fournitures et agencements \$	Améliorations locatives \$	Actifs au titre du droit d'utilisation – Immeubles \$	Total \$
Coût							
Solde au 31 décembre 2019		2 378	5 578	1 163	3 584	8 676	21 379
Acquisitions		541	2 725	47	82	3 176	6 571
Cession		—	(3 401)	(72)	(74)	—	(3 547)
Acquisition réalisée par la voie de regroupements d'entreprises	4	—	164	43	69	95	371
Incidence des fluctuations des cours de change		30	(270)	—	4	47	(189)
Solde au 31 décembre 2020		2 949	4 796	1 181	3 665	11 994	24 585
Acquisitions		649	4 452	374	253	1 747	7 475
Acquisition réalisée par la voie de regroupements d'entreprises	4	41	446	111	19	—	617
Incidence des fluctuations des cours de change		(7)	70	76	(36)	65	168
Solde au 31 décembre 2021		3 632	9 764	1 742	3 901	13 806	32 845
Cumul des amortissements							
Solde au 31 décembre 2019		1 109	2 401	196	662	1 739	6 107
Amortissement		556	1 959	159	286	2 161	5 121
Cession		—	(3 108)	(28)	(28)	—	(3 164)
Incidence des fluctuations des cours de change		(1)	—	—	—	(15)	(16)
Solde au 31 décembre 2020		1 664	1 252	327	920	3 885	8 048
Amortissement		556	2 373	223	341	2 318	5 811
Incidence des fluctuations des cours de change		—	100	18	(8)	20	130
Solde au 31 décembre 2021		2 220	3 725	568	1 253	6 223	13 989
Valeurs comptables							
Au 31 décembre 2020		1 285	3 544	854	2 745	8 109	16 537
Au 31 décembre 2021		1 412	6 039	1 174	2 648	7 583	18 856

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

9 Immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles

	Note	Logiciels \$	Marques de commerce \$	Technologies \$	Relations avec les partenaires et les commerçants \$	Total des immobilisa- tions incorporelles \$	Goodwill \$
Coût							
Solde au 31 décembre 2019		37 030	9 519	196 956	251 228	494 733	768 497
Acquisitions		14 448	—	—	—	14 448	—
Acquisition réalisée par la voie de regroupements d'entreprises	4	—	—	63 093	103 503	166 596	198 439
Cession		(4 183)	(196)	(3 267)	(2 572)	(10 218)	(7 664)
Incidence des fluctuations des cours de change		820	—	3 220	5 173	9 213	10 548
Solde au 31 décembre 2020		48 115	9 323	260 002	357 332	674 772	969 820
Acquisitions		25 217	—	95	—	25 312	—
Acquisition réalisée par la voie de regroupements d'entreprises	4	—	2 618	147 198	122 232	272 048	172 472
Règlement des avances consenties à un tiers	7	—	—	—	23 687	23 687	—
Incidence des fluctuations des cours de change		(178)	(6)	(4 963)	(8 141)	(13 288)	(15 524)
Solde au 31 décembre 2021		73 154	11 935	402 332	495 110	982 531	1 126 768
Cumul des amortissements							
Solde au 31 décembre 2019		10 473	4 584	9 171	62 125	86 353	—
Amortissement		10 861	3 216	13 454	37 021	64 552	—
Cession		—	(54)	(182)	(143)	(379)	—
Incidence des fluctuations des cours de change		—	—	1	13	14	—
Solde au 31 décembre 2020		21 334	7 746	22 444	99 016	150 540	—
Amortissement		11 976	1 057	22 589	49 395	85 017	—
Incidence des fluctuations des cours de change		—	—	(271)	(355)	(626)	—
Solde au 31 décembre 2021		33 310	8 803	44 762	148 056	234 931	—
Valeurs comptables							
Au 31 décembre 2020		26 781	1 577	237 558	258 316	524 232	969 820
Au 31 décembre 2021		39 844	3 132	357 570	347 054	747 600	1 126 768

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

b) Test de dépréciation du goodwill

La société a procédé à son test de dépréciation annuel du goodwill pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill a été affecté aux UGT de la société, lesquelles représentent le plus bas niveau au sein de la société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, comme suit :

	Note	Corporation Nuvei ¹ \$	Paiements électroniques ² \$	CreditGuard \$	Loan Payment Pro \$	Total \$
Solde au 31 décembre 2019		313 560	431 890	7 664	15 383	768 497
Cession d'une filiale		—	—	(7 664)	—	(7 664)
Acquisitions réalisées par la voie de regroupements d'entreprises	4	—	198 439	—	—	198 439
Incidence des fluctuations des cours de change		—	10 548	—	—	10 548
Solde au 31 décembre 2020		313 560	640 877	—	15 383	969 820
Acquisitions réalisées par la voie de regroupements d'entreprises	4	60 178	112 294	—	—	172 472
Incidence des fluctuations des cours de change		—	(15 524)	—	—	(15 524)
Solde au 31 décembre 2021		373 738	737 647	—	15 383	1 126 768

¹ Inclut les acquisitions de Base et de Mazooma (note 4).

² Inclut les acquisitions de Smart2Pay, de Simplex et de Paymentez (note 4).

La société a établi les valeurs recouvrables des UGT au moyen de la méthode fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, qui a été estimée au moyen d'une approche axée sur le marché. La société a conclu que la valeur recouvrable des UGT faisant l'objet du test annuel était supérieure à leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en 2021 et en 2020.

Les justes valeurs ont été établies d'après un multiple appliqué au BAIIA ajusté prévisionnel (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) pour la prochaine année, qui tient compte des prévisions financières approuvées par la haute direction. Les principales hypothèses utilisées lors de l'application de la méthode fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations des volumes de ventes, du coût des intrants et des frais de vente et charges générales et administratives servant à déterminer le BAIIA ajusté prévisionnel futur, ainsi que le multiple appliqué au BAIIA ajusté prévisionnel. Le multiple appliqué au BAIIA ajusté a été obtenu en utilisant des données de marché pour des sociétés comparables. Les valeurs attribuées aux principales hypothèses représentent l'évaluation par la direction des tendances futures et ont été établies d'après les données historiques obtenues de sources externes et internes. Aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable n'entraînerait une perte de valeur du goodwill.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

10 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs se composent de ce qui suit :

	2021 \$	2020 \$
Dettes fournisseurs	29 720	20 307
Primes à payer et autres charges liées à la rémunération	30 460	13 541
Taxes de vente	10 358	6 073
Intérêts à payer	262	1 212
Montant à payer aux fournisseurs de services de traitement	6 497	3 644
Montant à payer à des commerçants non lié à des fonds distincts	14 991	14 823
Autres charges à payer	9 560	5 179
	101 848	64 779

L'information à propos de l'exposition de la société au risque de change et au risque de liquidité est présentée à la note 21.

11 Autres passifs

a) Autres passifs courants

Les autres passifs courants se composent de ce qui suit :

	Note	2021 \$	2020 \$
Provision pour pertes sur les comptes de commerçants		6 265	6 694
Contrepartie conditionnelle	22	3 004	—
Passif au titre de l'option de vente lié à LPP	22	531	—
Autres		3 426	438
		13 226	7 132

Le tableau qui suit indique les variations de la provision pour pertes sur les comptes de commerçants :

	2021 \$	2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 694	3 736
Provision constituée au cours de l'exercice	2 199	4 342
Provision utilisée ou reprise au cours de l'exercice	(2 628)	(1 384)
Solde à la clôture de l'exercice	6 265	6 694

b) Les autres passifs non courants comprennent les suivants :

	Note	2021 \$	2020 \$
Passif au titre de l'option de vente lié à LPP	22	—	1 036
Autres		4 509	623
		4 509	1 659

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le passif au titre de l'option de vente lié à LPP oblige la société, dans certaines circonstances et sur demande après janvier 2022, à racheter un nombre de parts détenues par les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle correspondant à au moins i) le produit du nombre total de parts détenues par les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, multiplié par ii) le nombre total de parts du capital détenues par les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, divisé par iii) le nombre total de parts émises et en circulation des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle. Les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle ont exercé l'option de vente le 4 février 2022 (note 27).

12 Facilités de prêt et emprunts

Le tableau qui suit présente les modalités et les conditions rattachées aux facilités de prêt et emprunts de la société :

	Notes	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
		Facilité	Valeur comptable	Facilité	Valeur comptable
		\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit modifiée et mise à jour	a), b)				
Facilités de crédit de premier rang					
Facilités d'emprunt à terme		511 971	500 282	211 971	206 481
Facilité de crédit renouvelable		385 000	—	100 000	—
Total des facilités de crédit			500 282		206 481
Obligations locatives	c)		8 313		8 772
			508 595		215 253
Partie courante des facilités de prêt et emprunts			(7 349)		(2 527)
Facilités de prêt et emprunts			501 246		212 726

Les facilités de prêt et emprunts sont présentées déduction faite des coûts de transaction non amortis. Les coûts de transaction liés à l'émission de facilités de prêt et emprunts sont amortis sur la durée de la dette selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'information à propos de l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de liquidité est présentée à la note 21.

a) Facilité de crédit modifiée et mise à jour

2021

Le 18 juin 2021, la société a renégocié les modalités de sa facilité de crédit afin de réduire le taux d'intérêt et d'augmenter la capacité totale de financement disponible aux termes de la facilité, pour la faire passer de 211 971 \$ à 511 971 \$, sous la forme d'emprunts à terme, et pour la porter de 100 000 \$ à 350 000 \$ sous la forme d'une facilité renouvelable. L'encours de capital de l'emprunt à terme sera payable trimestriellement au taux annuel de 1,00 % et le solde résiduel sera payable à l'échéance, laquelle n'a pas changé, soit le 28 septembre 2025. L'échéance de la facilité renouvelable a été prolongée d'un an, soit jusqu'au 28 septembre 2024. Aucun changement n'a été apporté aux garanties et aux clauses restrictives de l'entente de facilité de crédit. Ces modifications ont été traitées comme une modification de la dette et n'ont entraîné aucun profit ni perte. Parallèlement à l'entente, la société a prélevé 300 000 \$ sur la facilité d'emprunt à terme modifiée, prélèvement qui a été comptabilisé pour un montant net, déduction faite des coûts de transaction de 5 373 \$.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

- i) Les prêts tirés en dollars américains aux termes des facilités de crédit de premier rang portent intérêt au taux de base variable¹ majoré de 1,50 % (3,00 % au 31 décembre 2020) ou au taux ajusté de l'eurodevise² majoré de 2,50 % (4,00 % au 31 décembre 2020). Au 31 décembre 2021, le taux d'intérêt sur les facilités d'emprunt à terme était de 3,00 % (4,75 % au 31 décembre 2020).
- ii) Les prêts tirés en dollars canadiens aux termes des facilités de crédit de premier rang portent intérêt au taux préférentiel canadien majoré de 1,50 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 %. Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, aucun prêt n'était libellé en dollars canadiens.
- iii) Advenant que le LIBOR ne soit plus en vigueur après la réforme des taux d'intérêt de référence et qu'il soit remplacé par le taux de financement à un jour garanti (*Secured Overnight Financing Rate* ou « SOFR ») à terme, le LIBOR pour le calcul des intérêts sera remplacé par la somme : a) du SOFR à terme; b) et de 0,11 % pour la période d'un mois d'intérêts, de 0,26 % pour la période de trois mois d'intérêts ou de 0,43 % pour la période de six mois d'intérêts; ou, si le LIBOR est remplacé par le SOFR quotidien, par la somme : a) du SOFR simple quotidien; b) et de 0,26 %.

Le 28 septembre 2021, la société a renégocié les modalités de sa facilité de crédit afin d'augmenter la capacité totale de financement disponible aux termes de la facilité de crédit renouvelable, pour la faire passer de 350 000 \$ à 385 000 \$.

2020

En 2020, le produit net de l'inscription à la cote de la TSX a été utilisé pour réduire les facilités de prêt et l'emprunt de la société par le remboursement de 615 600 \$ du capital total des emprunts à terme au titre des facilités de crédit de premier rang et de la facilité de crédit de second rang. En raison du remboursement partiel des facilités d'emprunt à terme de premier rang et du remboursement intégral de la facilité d'emprunt à terme de second rang, une tranche de 24 491 \$ des coûts de transaction non amortis a été comptabilisée à titre de remboursement anticipé et a été incluse dans les charges financières de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Également en 2020, la société a apporté des changements à sa facilité de crédit modifiée et mise à jour afin d'ajouter des emprunts à terme de 110 000 \$ et d'augmenter sa facilité de crédit renouvelable pour la faire passer de 50 000 \$ à 100 000 \$. De plus, le taux d'intérêt associé à la facilité d'emprunt à terme de premier rang a été ramené au TIOL majoré de 4,00 % ou au taux préférentiel canadien majoré de 3,00 %, selon le cas. Ce changement n'a entraîné aucun profit ni aucune perte sur modification de dette.

b) Garanties et clauses restrictives

Les emprunts effectués aux termes des facilités sont garantis par tous les actifs actuels et futurs de la société et de ses filiales actuelles et futures. La disponibilité continue des facilités de crédit de premier rang est subordonnée à la capacité de la société à maintenir un ratio d'endettement total inférieur ou égal à 7,50 : 1,00 au 31 décembre 2021 (8,00 : 1,00 au 31 décembre 2020), le ratio diminuant annuellement chaque 1^{er} octobre, jusqu'à ce qu'il s'établisse à 6,50 : 1,00 pour la période postérieure au 30 septembre 2023. Le ratio d'endettement total tient compte du rapport entre l'encours de la dette nette consolidée, correspondant à la dette à long terme moins les liquidités non soumises à restrictions, et le BAIIA ajusté consolidé, calculé conformément aux modalités de l'entente. La société respectait toutes les clauses restrictives applicables au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2021, la société avait des facilités de lettres de crédit émises totalisant 46 125 \$ (30 100 \$ en 2020).

¹ Le taux de base variable est défini comme un taux annuel égal au plus élevé des taux suivants : a) taux en vigueur des fonds fédéraux + 0,5 %, b) LIBOR majoré de 1 %, c) taux préférentiel et d) 1,50 % (1,75 % en 2020).

² Le taux ajusté de l'eurodevise est défini comme un taux d'intérêt annuel égal au plus élevé des taux suivants : a) le taux de l'eurodevise multiplié par le taux de la réserve statutaire et b) 0,50 % (0,75 % en 2020).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

c) Obligations locatives

La société a conclu des contrats de location de bureaux. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré utilisé pour actualiser les contrats de location en cours était de 4,74 % au 31 décembre 2021 (4,74 % en 2020).

Les montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global relativement aux obligations locatives sont présentés dans le tableau suivant :

	2021 \$	2020 \$
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	382	384
(Profit) perte de change	(45)	259
Paielements de loyers variables	1 859	1 891
	2 196	2 534

13 Débentures convertibles non garanties à payer à des actionnaires

En 2020, le produit net de l'inscription à la cote de la TSX a été utilisé pour rembourser intégralement le capital, l'escompte d'émission initial impayé et les intérêts courus sur la débenture convertible non garantie à payer aux actionnaires, d'un montant de 93 384 \$. Dans le cadre du placement, un montant de 30 180 \$ en capital et en intérêts courus sur les débentures convertibles non garanties a été converti en actions ordinaires de catégorie A de la société.

Le tableau qui suit présente la variation des débentures convertibles non garanties à payer à des actionnaires :

	2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	109 022
Intérêts inscrits à l'actif sur les débentures non garanties	15 503
Conversion en actions ordinaires de catégorie A, série C	(30 180)
Remboursement en trésorerie	(93 384)
Autres	(961)
Solde à la clôture de l'exercice	—

14 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la société se compose des catégories suivantes :

- Actions à droit de vote multiple – Droits de vote à 10 voix par action, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir les dividendes approuvés de temps à autre par le conseil, le cas échéant, au prorata des actions qu'ils détiennent, et convertibles à raison de une action contre une action à droit de vote subordonné.
- Actions à droit de vote subordonné – Droits de vote à 1 voix par action, confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir les dividendes approuvés de temps à autre par le conseil, le cas échéant, au prorata des actions qu'ils détiennent, ne peuvent être converties en aucune autre catégorie d'actions.
- Actions privilégiées – Sans droit de vote, confèrent un droit préférentiel par rapport aux actions à droit de vote subordonné, aux actions à droit de vote multiple et aux autres actions pour ce qui est du paiement des dividendes et de la distribution des actifs.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Avant l'inscription à la cote de la TSX, le capital-actions autorisé se composait des catégories suivantes :

a) Actions ordinaires

Actions ordinaires de catégorie A – Avec droit de vote et de participation, conférant le droit de recevoir des dividendes, sans valeur nominale. La société était autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A. Il existe quatre séries d'actions ordinaires de catégorie A comportant chacune des caractéristiques spécifiques, qui sont décrites ci-dessous :

- i) Série A : des droits de vote à 1,0000001 voix par action ordinaire de catégorie A, série A, pourraient être émis pour une contrepartie sous forme de trésorerie ou de biens. Conformément à la convention des actionnaires, il existait une option de vente sur une partie des actions ordinaires de catégorie A, série A, émises et en circulation. Cette option de vente permettait au porteur d'exiger en tout temps que la société rachète la totalité ou une partie des actions ordinaires à la juste valeur en contrepartie de trésorerie.
- ii) Série B : des droits de vote à 1 voix par action ordinaire de catégorie A, série B, pourraient être émis pour une contrepartie en trésorerie.
- iii) Série C : des droits de vote à 1 voix par action ordinaire de catégorie A, série C, pourraient être émis pour une contrepartie en trésorerie, conférant le droit d'échanger ces actions contre des actions ordinaires de catégorie A, série B, à un taux de 1:1.
- iv) Série D : des droits de vote à 1,0000002 voix par action ordinaire de catégorie A, série D, pourraient être émis pour une contrepartie sous forme de trésorerie ou de biens.

Actions ordinaires de catégorie B – Sans droit de vote, avec droit de participation, conférant le droit de recevoir des dividendes, sans valeur nominale. La société était autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B.

b) Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A – La société était autorisée à émettre 1 000 actions privilégiées de catégorie A. Sans droit de vote, sans droit de participation, conférant le droit de les échanger, conformément aux dispositions de la convention des actionnaires, contre des actions ordinaires de catégorie A, série A. Conformément à la convention des actionnaires, il existait une option de vente sur l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A émises et en circulation de la société en cas de vente de celle-ci. Cette option de vente, qui peut alors être exercée à la discrétion du porteur, permettait à celui-ci de recevoir une compensation des autres actionnaires de la société.

Actions privilégiées de catégorie B – La société est autorisée à émettre 89 239 939 actions privilégiées de catégorie B. Sans droit de vote, sans droit de participation, conférant le droit de les échanger, conformément aux dispositions de la convention des actionnaires, contre des actions ordinaires de catégorie A, séries A, B, C ou D, rachetables sur demande au gré de la société et obligatoirement rachetables par celle-ci 10 ans après leur émission. Leur valeur de rachat est égale à 1,00 \$ par action plus un montant égal à 15 % de leur valeur initiale sur une base annuelle.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

c) Parts de capital dans une filiale (Nuvei Holdings Corporation)

Une filiale de la société avait émis, directement en faveur d'actionnaires de la société dans le cadre de la convention d'actionnaires, des actions privilégiées qui ont été autorisées comme suit :

Actions privilégiées de catégorie A – Sans droit de vote, avec droit de participation, rachetables sur demande au gré de la filiale ou de l'actionnaire. Leur valeur de rachat est égale à 1,00 \$ par action plus un montant égal à 10 % de leur valeur initiale sur une base annuelle.

Actions privilégiées de catégorie B – Sans droit de vote, avec droit de participation, conférant le droit de les échanger, conformément aux dispositions de la convention des actionnaires, contre des actions ordinaires de catégorie B de la filiale, rachetables sur demande au gré de la filiale ou de l'actionnaire. Leur valeur de rachat est égale à 1,00 \$ par action plus un montant égal à 10 % de leur valeur initiale sur une base annuelle.

Actions privilégiées de catégorie C – Sans droit de vote, avec droit de participation, aucun droit de recevoir des dividendes. Aucune action n'avait été émise.

Actions privilégiées de catégorie D – Sans droit de vote, sans droit de participation, rachetables sur demande au gré de la société et obligatoirement rachetables par celle-ci au plus tôt à la survenance de certains types d'événements ou 10 ans après leur émission. Leur valeur de rachat est égale à 1,00 \$ par action.

La société a émis le capital-actions suivant

2021

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a émis 1 233 084 actions à droit de vote subordonné pour une contrepartie en trésorerie de 8 994 \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions. La société a également émis 138 522 actions à droit de vote subordonné d'une juste valeur de 11 387 \$ à titre de contrepartie partielle pour l'acquisition de Mazooma (note 4a)). Le 8 octobre 2021, la société a émis 3 450 000 actions à droit de vote subordonné dans le cadre de son inscription à la cote du Nasdaq aux États-Unis. La société a également comptabilisé des frais d'émission d'actions connexes de 16 611 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 16 183 189 actions à droit de vote multiple ont été converties en actions à droit de vote subordonné par suite de deux placements secondaires par voie de prise ferme.

Au 31 décembre 2021, il y avait 76 064 619 actions à droit de vote multiple et 66 929 432 actions à droit de vote subordonné en circulation.

2020

Le 2 novembre 2020, la société a émis 6 711 923 actions à droit de vote subordonné d'une juste valeur de 254 738 \$ dans le cadre de l'acquisition de Smart2Pay (voir la note 4 a)).

L'inscription à la cote de la TSX consistait en un placement de 29 171 050 actions à droit de vote subordonné émises à même le capital non émis, payables à la clôture du placement, pour un produit net total revenant à la société de 715 481 \$, après déduction des frais d'émission de 42 966 \$ payables par celle-ci.

Immédiatement avant la réalisation du placement, la société a procédé aux opérations suivantes (la « restructuration ») :

- a) Le capital-actions de la société a été modifié pour se composer d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple, d'actions à droit de vote subordonné et d'actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en séries, et de 1 000 actions privilégiées de catégorie B.
- b) Un montant de 30 180 \$ en capital et en intérêts courus sur les débetures convertibles non garanties a été converti en actions ordinaires de catégorie A de la société.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

- c) Les actions ordinaires de catégorie A en circulation (toutes les séries) et les actions ordinaires de catégorie B de la société ont été converties en actions à droit de vote subordonné à raison de 2,8 pour 1.
- d) Les actions privilégiées de catégorie B en circulation de NHC ont été converties en actions à droit de vote subordonné à raison de 2,8 pour 1.
- e) Les actions ordinaires de catégorie A, les actions ordinaires de catégorie B, les actions privilégiées de catégorie A et les actions privilégiées de catégorie D en circulation de NHC détenues par la société ont été annulées sans aucune contrepartie.
- f) Les actions privilégiées de catégorie A en circulation de la société ont été converties en actions privilégiées de catégorie B à raison de 1 pour 1. Certains actionnaires ont alors acheté la totalité des actions privilégiées de catégorie B. Par la suite, la société a racheté les actions. Le capital-actions de la société a par la suite été modifié aux termes de statuts en vertu de la LCSA afin d'éliminer les actions privilégiées de catégorie B du capital-actions autorisé de la société et de redésigner les actions privilégiées de catégorie A comme des « actions privilégiées ».
- g) Les actions à droit de vote subordonné détenues par certains actionnaires ont été échangées contre un nombre égal d'actions à droit de vote multiple aux termes de conventions d'échange d'actions conclues entre la société et certains actionnaires.

Classement à titre de capitaux propres et de passifs

Les tableaux ci-après présentent le classement à titre de capitaux propres ou de passifs du capital-actions en circulation de la société et de sa filiale, et des options de vente connexes, ainsi que les variations du capital-actions de la société.

Instruments classés à titre de passifs

	2021		2020	
	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$
Capital-actions de la société				
Actions ordinaires de catégorie A, série A				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	14 175 549	58 262
Conversion en actions à droit de vote subordonné	—	—	(14 175 549)	(131 691)
Variations du montant de rachat comptabilisé à titre de charges financières	—	—	—	73 429
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—
Actions privilégiées de catégorie B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	32 000 000	39 967
Conversion en actions à droit de vote subordonné	—	—	(32 000 000)	(42 976)
Variations du montant de rachat comptabilisé à titre de charges financières	—	—	—	3 009
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Instruments classés à titre de capitaux propres

	2021		2020	
	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$
Capital-actions de la société				
Actions ordinaires de catégorie A, série A				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	68 032 894	103 271
Conversion en actions à droit de vote subordonné	—	—	(68 032 894)	(103 271)
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—
Actions ordinaires de catégorie A, série B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	66 739 698	86 145
Conversion en actions à droit de vote subordonné	—	—	(66 739 698)	(86 145)
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—
Actions ordinaires de catégorie A, série C				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	56 259 910	72 618
Émission d'actions – conversion de débetures convertibles non garanties	—	—	3 250 206	30 180
Conversion en actions à droit de vote subordonné	—	—	(59 510 116)	(102 798)
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—
Actions ordinaires de catégorie A, série D				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	44 403 491	182 498
Conversion en actions à droit de vote subordonné	—	—	(44 403 491)	(182 498)
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—
Actions ordinaires de catégorie B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	1 457 360	5 990
Émission d'actions	—	—	89 286	193
Conversion en actions à droit de vote subordonné	—	—	(1 546 646)	(6 183)
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—
Actions privilégiées de catégorie A				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	1 000	1
Conversion en actions privilégiées de catégorie B	—	—	(1 000)	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—
Actions privilégiées de catégorie B				
Solde à l'ouverture de l'exercice	—	—	—	—
Émission d'actions – conversion d'actions privilégiées de catégorie A	—	—	1 000	1
Rachat d'actions	—	—	(1 000)	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	—	—	—	—

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	2021		2020	
	Nombre	Valeur \$	Nombre	Valeur \$
Actions à droit de vote subordonné				
Solde à l'ouverture de l'exercice	45 924 637	1 139 723	—	—
Émission d'actions				
Conversion d'actions ordinaires de catégorie A, séries A, B, C et D	—	—	90 307 767	606 403
Conversion d'actions ordinaires et privilégiées de catégorie B et de débiteures convertibles	—	—	11 980 945	49 159
Conversion d'actions à droit de vote multiple	16 183 189	85 271	—	—
Exercice d'options sur actions	1 233 084	11 711	760	4
Émission dans le cadre des inscriptions à la cote	3 450 000	424 833	29 171 050	758 447
Émission dans le cadre des acquisitions	138 522	11 387	6 711 923	254 738
Conversion en actions à droit de vote multiple	—	—	(92 247 808)	(486 062)
Frais d'émission	—	(16 611)	—	(42 966)
Solde à la clôture de l'exercice	66 929 432	1 656 314	45 924 637	1 139 723
Actions à droit de vote multiple				
Solde à l'ouverture de l'exercice	92 247 808	486 062	—	—
Émission d'actions	—	—	92 247 808	486 062
Conversion en actions à droit de vote subordonné	(16 183 189)	(85 271)	—	—
Solde à la clôture de l'exercice	76 064 619	400 791	92 247 808	486 062
Total	142 994 051	2 057 105	138 172 445	1 625 785

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

15 Produits des activités ordinaires et charges par nature

	2021 \$	2020 \$
Produits des activités ordinaires		
Produits des activités ordinaires tirés des services de transaction et de traitement offerts aux commerçants	715 769	368 299
Autres produits des activités ordinaires	8 757	7 927
	724 526	376 226
Coût des ventes		
Coût de traitement	143 261	64 106
Coût des marchandises vendues	4 494	5 149
	147 755	69 255
Frais de vente et charges générales et administratives		
Commissions	125 531	67 410
Rémunération des employés	109 798	57 509
Dotations aux amortissements	90 828	69 673
Honoraires de professionnels	24 532	15 493
Paielements fondés sur des actions	53 180	10 407
Pertes sur transactions	2 662	5 362
Ajustement de la contrepartie conditionnelle	—	(2 470)
Autres	24 772	11 588
	431 303	234 972

Les frais de vente et charges générales et administratives sont présentés déduction faite de crédits d'impôt à l'investissement et des autres subventions publiques. La société n'a pas comptabilisé de crédits d'impôt ou de subventions publiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (995 \$ en 2020).

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

16 Charges financières nettes

	2021	2020
	\$	\$
Produits financiers		
Intérêts sur les avances consenties à des tiers et produits d'intérêts	(2 859)	(5 427)
Charges financières		
Intérêts sur les facilités de prêt et emprunts (compte non tenu des obligations locatives)	16 380	42 024
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	382	384
Autres charges d'intérêts	117	251
Variation du montant de rachat des actions ordinaires de catégorie A classées à titre de passifs	—	73 429
Variation du montant de rachat des actions privilégiées d'une filiale	—	3 009
Intérêts sur les débiteures non garanties	—	15 503
Perte sur modification de dette ou remboursement anticipé	—	24 491
	16 879	159 091
Charges financières nettes	14 020	153 664

17 Accords de paiement fondé sur des actions

Régime d'options sur actions (règlement en titres de capitaux propres)

Le 22 septembre 2020, dans le cadre de l'inscription à la cote de la TSX, le conseil d'administration de la société a fermé le régime incitatif à long terme fondé sur des actions (l'« ancien régime d'options sur actions ») qui était destiné aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés, aux consultants et à tous les membres de la société. À la place, un nouveau régime incitatif à long terme (le « régime incitatif général ») a été autorisé.

Régime incitatif général

Dans le cadre de l'inscription à la cote de la TSX, la société a attribué à certains hauts dirigeants et à certains employés 3 000 000 d'options permettant d'acquérir des actions à droit de vote subordonné à un prix d'exercice égal au prix d'offre de l'inscription à la cote de la TSX de 26,00 \$. Les droits sous-jacents à ces options s'acquerront par périodes annuelles successives sur une période de cinq ans suivant la date de leur attribution et auront une durée de 10 ans. Le régime incitatif général permettra également au conseil d'administration d'attribuer, aux participants admissibles, des options, des UAR, des UALP et des UAD.

Les UAR, les UALP et les UAD au titre desquelles les droits sont acquis seront réglées au moyen de l'émission d'actions à la date de règlement. Les droits visant les UAD sont acquis immédiatement, car celles-ci sont attribuées en contrepartie de services passés. Les droits visant les UAR et les UALP seront acquis sur une période de trois ans.

Ancien régime d'options

Le 21 septembre 2017, le conseil d'administration de la société a autorisé l'ancien régime d'options sur actions, qui prévoit l'octroi d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés, aux consultants et à tout autre membre de la société. Toutes les options doivent être réglées par la livraison physique des actions. Les actions qui faisaient l'objet de l'ancien régime d'options étaient les actions ordinaires de catégorie B de la société avant l'inscription à la cote de la TSX, et elles peuvent maintenant être exercées contre des actions à droit de vote subordonné. Dans le cadre de l'ancien régime d'options, la société a autorisé l'émission d'un maximum de 11 704 100 options sur actions.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Les options viennent à échéance 10 ans après la date de leur attribution et peuvent être exercées plus tôt et résiliées dans certaines circonstances. Aux termes du régime, sauf si le conseil d'administration de la société en décide autrement, les droits sous-jacents aux options s'acquièrent sur une période de cinq ans et la charge est comptabilisée sur une base accélérée, car la juste valeur de chaque versement est déterminée séparément et comptabilisée sur les périodes d'acquisition des droits respectives.

La société a conclu certaines conventions d'options régies par l'ancien régime d'options sur actions. Toutefois, outre les caractéristiques décrites ci-dessus, les options régies par ces conventions comprennent une disposition permettant à la société de récupérer n'importe lequel des instruments, afin de respecter le nombre maximal d'options sur actions autorisé aux fins d'émission, dans le cas où la société accorde des options à d'autres employés. En raison de la disposition en matière de récupération, la date d'attribution de ces options n'est pas atteinte tant que la disposition n'est pas supprimée.

Avant l'inscription à la cote de la TSX, la société ne comptabilisait aucune charge de rémunération au titre des options sur actions assorties d'une disposition en matière de récupération puisqu'il était prévu que ces options sur actions seraient entièrement récupérées. Au moment de l'inscription à la cote de la TSX, et après ajustement pour tenir compte de la restructuration, les droits sous-jacents à 205 666 options sur actions en cours assorties d'une disposition en matière de récupération sont devenus acquis et ces options sont devenues exerçables. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 4 587 \$ par suite de l'acquisition des droits sous-jacents à ces options, et la disposition en matière de récupération a été annulée. La juste valeur a été estimée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, en fonction des hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous.

i) Dernière attribution

Le 16 mars 2020, 357 143 options sur actions ont été attribuées (1 000 000 avant conversion). La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées était de 4,34 \$ (1,55 \$ avant conversion). La juste valeur a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes, d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

ii) Conversion à la suite de l'inscription à la cote de la TSX

Dans le cadre de la restructuration décrite à la note 14 des présents états financiers consolidés, les modalités de l'ancien régime d'options sur actions ont été modifiées comme suit :

- Les droits sous-jacents à toutes les options sur actions attribuées avant le 20 novembre 2019 sont acquis et toutes les options sont devenues exerçables, au gré du porteur, sur une base nette contre des actions à droit de vote subordonné.
- Les droits sous-jacents à toutes les options sur actions attribuées à compter du 20 novembre 2019 continuent de s'acquérir conformément à leurs calendriers d'acquisition des droits existants, et les options peuvent être exercées en vue d'obtenir des actions à droit de vote subordonné.
- Aucune nouvelle attribution ne sera faite dans le cadre de l'ancien régime d'options sur actions.
- La disposition en matière de récupération a été supprimée, car il n'est plus possible que ces options sur actions soient entièrement récupérées.
- Le nombre d'actions et le prix d'exercice sous-jacent à chacune des options sur actions en cours de la société ont été ajustés selon un ratio de 2,8 pour 1. Par conséquent, lors de la réalisation de la restructuration, il y avait 3 621 323 options sur actions en cours permettant d'acquérir des actions à droit de vote subordonné en circulation.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Variation du solde des paiements fondés sur des actions

Le tableau qui suit présente sommairement la variation des UAR, des UALP, des UAD et des options sur actions en cours pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 :

	Unités d'actions de négociation restreinte	Unités d'actions liées à la performance	Unités d'actions différées	Options sur actions	
				Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours à l'ouverture de l'exercice 2020	—	—	—	3 659 375	4,00
Assujetties à une clause de récupération par la société	—	—	—	(357 143)	3,75
Annulées par renonciation	—	—	—	(94 836)	24,57
Attribuées	—	—	3 076	3 795 757	27,62
Exercées	—	—	—	(32 648)	4,70
En cours à la clôture de l'exercice 2020	—	—	3 076	6 970 505	16,59
Annulées par renonciation	(617)	—	—	(264 395)	30,06
Attribuées	972 714	1 395 169	7 295	3 374 192	117,25
Exercées	—	—	—	(1 233 084)	7,29
En cours à la clôture de l'exercice 2021	972 097 ¹	1 395 169	10 371	8 847 218	55,87
Exercables à la clôture de l'exercice 2020	—	—	3 076	3 132 644	3,71
Exercables à la clôture de l'exercice 2021	—	—	10 371	2 656 976	8,95
Attribuées – Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution en 2020	—	—	26,00 \$	8,30 \$	—
Attribuées – Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution en 2021	97,11 \$ ¹	92,74 \$	71,65 \$	31,48 \$	—

¹ Au total, 484 590 des 972 714 UAR ont été attribuées à un consultant tiers et n'ont pas satisfait à la définition de la date d'attribution comptable. Jusqu'à ce qu'ait été conclu un accord mutuel portant sur les services à rendre par le consultant, les UAR ne seront pas acquises et seront annulées. La juste valeur sera évaluée au moment de l'attribution lorsque et si les deux parties conviennent des services devant être fournis. Ces unités n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la juste valeur moyenne pondérée des UAR à la date d'attribution dans le tableau.

Juste valeur à la date d'attribution

La juste valeur des options sur actions émises pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020		
	2021	Régime incitatif général	Ancien régime – Dernière attribution
Cours de l'action	117,25 \$	28,71 \$	6,15 \$ (17,22 \$ après conversion)
Prix d'exercice	117,25 \$	28,71 \$	6,15 \$ (17,22 \$ après conversion)
Taux d'intérêt sans risque	1,08 %	0,29 %	0,49 %
Volatilité prévue	33,4 %	31,4 %	27,6 %
Durée prévue	5,9 ans	5,2 ans	5,0 ans

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le taux d'intérêt sans risque est basé sur le rendement d'un titre coupon zéro du gouvernement américain dont la durée à courir jusqu'à l'échéance est égale à la durée de vie prévue de l'option à partir de la date d'attribution. Dans le cas des options attribuées avant l'inscription à la cote de la TSX, l'hypothèse de volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique moyenne de sociétés comparables pour la période précédant immédiatement l'octroi d'options. Dans le cas des options attribuées après l'inscription à la cote de la TSX, l'hypothèse de volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique limitée des actions de la société depuis son inscription à la cote de la TSX ainsi que sur la volatilité des titres de sociétés similaires œuvrant dans le même secteur d'activité pendant la durée prévue des options attribuées. La société ne prévoit pas verser de dividendes en trésorerie dans un avenir prévisible et, par conséquent, elle utilise un rendement en dividende attendu de zéro dans le modèle d'évaluation des options.

La juste valeur des UAR et des UAD a été déterminée à l'aide du cours de l'action à la date d'émission. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les 214 286 options sur actions et les 1 395 169 UALP attribuées étaient assorties de conditions de performance, et l'acquisition des droits relatifs à ces unités est subordonnée à l'atteinte des critères de rendement connexes.

La condition de marché associée aux UALP ou aux options a été examinée au moyen de la méthode de simulation de Monte-Carlo aux fins d'estimation du cours futur potentiel de l'action de la société. La principale hypothèse utilisée pour la simulation est la volatilité prévue du cours de l'action qui a été déterminée être de 32,5 %. La juste valeur des options assorties de conditions de performance non liée au marché est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes et les hypothèses moyennes pondérées ci-dessus en tiennent compte.

Options sur actions en cours par prix d'exercice

Le tableau qui suit présente un sommaire des renseignements concernant les options sur actions en cours et exerçables au 31 décembre 2021, après ajustement pour tenir compte de la restructuration dont il est question à la note 14 :

Prix d'exercice \$	Options en cours		Options exerçables	
	Nombre d'options	Durée contractuelle restante moyenne pondérée (en ans)	Nombre d'options	Durée restante moyenne pondérée (en ans)
2,80	1 069 719	6,1	1 069 719	6,1
3,42 – 4,00	827 740	6,7	827 740	6,7
4,70 – 6,30	111 028	7,1	111 028	7,1
11,51 – 17,22	557 312	8,1	173 676	8,0
26,00 – 47,21	2 918 460	8,8	474 813	8,8
57,50 – 78,58	298 504	5,7	—	—
104,53 – 127,33	3 064 455	9,7	—	—
	8 847 218	8,4	2 656 976	6,9

Une tranche de 5 351 140 des options en cours au 31 décembre 2021 (3 123 204 en 2020) est détenue par les principaux dirigeants.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

18 Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les variations de la charge (du produit) d'impôt découlant des taux combinés fédéral et provincial canadiens de base applicables au bénéfice avant impôt sur le résultat :

	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	131 961		(100 583)	
Taux d'impôt prévus par la loi		26,5		26,5
Charge (produit) d'impôt sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi	34 970		(26 655)	
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Différences permanentes	103		18 966	
Différentiel de taux	(20 116)		(3 773)	
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(4 280)		2 148	
Variation des différences temporaires déductibles non comptabilisées	3 975		11 283	
Paievements fondés sur des actions	9 566		2 358	
Autres	698		(1 240)	
Total de la charge d'impôt	24 916		3 087	

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la charge (le produit) d'impôt :

	2021	2020
	\$	\$
Charge (produit) d'impôt		
Impôt exigible	34 914	13 491
Impôt différé	(9 998)	(10 404)
	24 916	3 087

Le tableau qui suit présente les composantes de la charge (du produit) d'impôt exigible :

	2021	2020
	\$	\$
Charge (produit) d'impôt exigible		
Impôt exigible	34 635	13 732
Ajustement de la charge (du produit) d'impôt d'exercices antérieurs	279	(241)
	34 914	13 491

Le tableau qui suit présente les composantes de la charge (du produit) d'impôt différé :

	2021	2020
	\$	\$
Charge (produit) d'impôt différé		
Naissance et inversion des différences temporaires	(9 417)	(27 670)
Variation des différences temporaires déductibles non comptabilisées	3 975	14 877
Ajustement de la charge (du produit) d'impôt d'exercices antérieurs	(4 556)	2 389
	(9 998)	(10 404)

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements détaillés sur les variations de l'impôt différé pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

	Actifs (passifs) d'impôt différé au 31 décembre 2020	Comptabilisé en résultat net	Regroupement d'entreprises	Capitaux propres	Écarts de change	Actifs (passifs) d'impôt différé au 31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé						
Paiements fondés sur des actions	—	551	—	3 763	—	4 314
Pertes fiscales d'exploitation nettes reportées en avant	2 286	1 708	24	—	—	4 018
Immobilisations incorporelles	3 117	4 637	(3 829)	—	—	3 925
Charges à payer	1 810	665	374	—	75	2 924
Total des actifs d'impôt différé	7 213	7 561	(3 431)	3 763	75	15 181
Passifs d'impôt différé						
Immobilisations incorporelles	(54 267)	7 588	(26 740)	—	3 376	(70 043)
Autres	1 899	(4 916)	1 073	—	144	(1 800)
Immobilisations corporelles	(773)	(132)	—	—	—	(905)
Coûts différés	(392)	(103)	—	—	(2)	(497)
Total des passifs d'impôt différé	(53 533)	2 437	(25 667)	—	3 518	(73 245)
Total des actifs (passifs) d'impôt différé nets	(46 320)	9 998	(29 098)	3 763	3 593	(58 064)

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements détaillés sur les variations de l'impôt différé pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

	Actifs (passifs) d'impôt différé au 31 décembre 2019	Comptabilisé en résultat net	Regroupement d'entreprises	Écarts de change	Actifs (passifs) d'impôt différé au 31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé					
Immobilisations incorporelles	(2 944)	6 061	—	—	3 117
Pertes fiscales d'exploitation nettes reportées en avant	2 009	277	—	—	2 286
Autres	597	1 302	—	—	1 899
Charges à payer	2 834	(1 024)	—	—	1 810
Total des actifs d'impôt différé	2 496	6 616	—	—	9 112
Passifs d'impôt différé					
Immobilisations incorporelles	(14 590)	4 071	(41 650)	(2 098)	(54 267)
Immobilisations corporelles	1 332	(2 105)	—	—	(773)
Coûts différés	(408)	16	—	—	(392)
Écarts de change latents	(1 806)	1 806	—	—	—
Total des passifs d'impôt différé	(15 472)	3 788	(41 650)	(2 098)	(55 432)
Total des actifs (passifs) d'impôt différé nets	(12 976)	10 404	(41 650)	(2 098)	(46 320)

L'impôt différé est présenté dans les états consolidés de la situation financière comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Actifs d'impôt différé	13 036	3 785
Passifs d'impôt différé	(71 100)	(50 105)
	(58 064)	(46 320)

Le tableau qui suit présente les soldes des actifs d'impôt différé non comptabilisés :

	2021 \$	2020 \$
Pertes fiscales d'exploitation nettes reportées en avant	24 865	27 082
Différences temporaires déductibles, compte tenu des pertes en capital	12 132	11 645

Les pertes fiscales d'exploitation nettes reportées en avant pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé expirent comme suit :

Au 31 décembre 2021	Montant brut des pertes fiscales d'exploitation nettes reportées en avant	Incidence fiscale	Période d'échéance
	\$	\$	
Ayant une date d'échéance	92 412	24 436	2031 à 2041
N'ayant aucune date d'échéance	2 413	429	s. o.
	94 825	24 865	

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2020	Montant brut des pertes fiscales d'exploitation nettes reportées en avant	Incidence fiscale	Période d'échéance
	\$	\$	
Ayant une date d'échéance	102 196	27 082	2039 à 2040

Les différences temporaires déductibles et les pertes en capital n'expirent pas en vertu de la législation fiscale actuelle. Des actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre de ces éléments car il n'est pas probable que la société génère, dans ces juridictions, un bénéfice imposable futur à l'égard duquel elle pourrait utiliser ces avantages.

La société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôt différé au titre des bénéfices non distribués de ses filiales pour l'exercice considéré ou les exercices précédents, car elle ne prévoit pas vendre ou rapatrier des fonds de ces placements, auquel cas les bénéfices non distribués pourraient devenir imposables. À la suite de la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à l'impôt des sociétés ou à des retenues à la source.

19 Bénéfice net (perte nette) par action

Avant l'inscription à la cote de la TSX le 22 septembre 2020, la société comptait trois catégories de titres ayant un effet potentiellement dilutif : les actions convertibles classées dans les passifs, les débetures convertibles non garanties à payer à des actionnaires et les options sur actions. Depuis l'inscription à la cote de la TSX, les options sur actions, les UAR et les UALP sont considérées comme ayant un effet potentiellement dilutif.

Le bénéfice net dilué (la perte diluée) par action exclut toutes les actions ayant un effet potentiellement dilutif si leur effet est antidilutif. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les options sur actions, les UAR et les UALP antidilutives ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué. En raison d'une perte nette subie pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, tous les titres ayant un effet potentiellement dilutif ont été exclus du calcul de la perte diluée par action, car leur effet aurait été antidilutif.

	2021	2020
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société (de base et dilué(e))	102 293	(106 230)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)*	139 729 116	98 681 060
Incidence des titres dilutifs	4 712 386	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué)*	144 441 502	98 681 060
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société :		
De base	0,73	(1,08)
Dilué(e)	0,71	(1,08)

* Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation avant l'inscription à la cote de la TSX a été ajusté pour tenir compte de la restructuration dont il est question à la note 14.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

20 Secteurs d'exploitation

La société a un seul secteur d'exploitation à présenter, la prestation de solutions technologiques à des commerçants et à des partenaires des marchés nord-américains et internationaux du traitement des paiements.

Information par secteur géographique

La société fournit des services de traitement des paiements en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, en Amérique latine et en Asie-Pacifique.

Dans la présentation de l'information par secteur géographique, les produits des activités ordinaires sont fondés sur l'emplacement de facturation des commerçants et les actifs non courants sont fondés sur l'emplacement géographique des actifs.

	2021	2020
	\$	\$
Produits des activités ordinaires		
Amérique du Nord	301 257	183 803
Europe, Moyen-Orient et Afrique	394 758	176 771
Amérique latine	22 841	10 771
Asie-Pacifique	5 670	4 881
	724 526	376 226

Les actifs non courants excluent les actifs financiers et les actifs d'impôt différé, s'il y a lieu.

	2021	2020
	\$	\$
Actifs non courants		
Canada	1 083 594	1 107 228
États-Unis	252 577	56 488
Union européenne	552 372	342 208
Royaume-Uni	225	284
Reste du monde	5 547	5 681
	1 894 315	1 511 889

21 Instruments financiers et engagements

La principale exposition de la société au risque financier est décrite ci-après :

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à l'échéance. La société est donc exposée au risque de liquidité ayant trait à tous les passifs financiers comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière.

La société gère son risque de liquidité en surveillant ses obligations sur le plan de l'exploitation. Elle établit des prévisions concernant le budget et la trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour remplir ses obligations.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et les engagements d'achat, y compris les paiements d'intérêts estimatifs, au 31 décembre 2021 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels			
		Total \$	Moins de un an \$	De un an à cinq ans \$	Plus de cinq ans \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (exception faite de la taxe de vente)	91 490	91 490	91 490	—	—
Montant à payer à des commerçants	720 874	720 874	720 874	—	—
Facilités de crédit	500 282	557 591	20 402	537 189	—
Obligations locatives	8 313	11 258	3 290	6 078	1 890
Autres passifs ^{a)}	17 736	16 540	12 317	4 223	—
Engagements contractuels	—	3 899	1 098	2 801	—
	1 338 695	1 401 652	849 471	550 291	1 890
Fonds distincts	(720 874)	(720 874)	(720 874)	—	—
	617 821	680 778	128 597	550 291	1 890

a) Les autres passifs comprennent des produits différés qui ne nécessiteront pas de flux de trésorerie contractuels.

Au 31 décembre 2021, la société disposait de fonds en caisse de 748 576 \$ et de facilités de crédit inutilisées de 385 000 \$.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier devait manquer à ses obligations contractuelles. Il découle principalement de la trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des avances consenties à des tiers et des dépôts auprès des fournisseurs de services de traitement des paiements. La valeur comptable de ces actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Le tableau qui suit présente les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisées en résultat net :

	2021 \$	2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	632	2 602
Montant radié de la réserve	(376)	(2 806)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	460	836
Solde à la clôture de l'exercice	716	632

Le risque de crédit associé à la trésorerie, aux dépôts auprès des fournisseurs de services de traitement des paiements et aux fonds distincts est limité, car ceux-ci sont conservés uniquement auprès d'institutions financières réglementées.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Créances clients

La société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle évalue la solvabilité des contreparties concernées au moins à chaque date de clôture, ainsi que dans des circonstances particulières. L'octroi de crédit aux clients de la société nécessite beaucoup de jugement et repose sur une évaluation de la situation financière et des habitudes de paiement de chaque client. La société a établi divers contrôles internes afin d'atténuer le risque de crédit, y compris des limites de crédit et des modalités de paiement qu'elle examine et approuve.

Le tableau qui suit présente des renseignements à l'égard de l'exposition au risque de crédit et de la perte de crédit attendue au titre des créances clients au 31 décembre 2021 :

	Taux de perte moyen pondéré %	Valeur comptable brute \$	Correction de valeur pour pertes \$
Exigible (pas en souffrance)	0,1	33 298	40
En souffrance depuis 1 à 30 jours	10,4	657	68
En souffrance depuis 31 à 60 jours	4,2	554	23
En souffrance depuis plus de 60 jours	60,2	972	585
		35 481	716

Le tableau qui suit présente des renseignements à l'égard de l'exposition au risque de crédit et de la perte de crédit attendue au titre des créances clients au 31 décembre 2020 :

	Taux de perte moyen pondéré %	Valeur comptable brute \$	Correction de valeur pour pertes \$
Exigible (pas en souffrance)	0,2	25 836	44
En souffrance depuis 1 à 30 jours	8,3	446	37
En souffrance depuis 31 à 60 jours	17,9	140	25
En souffrance depuis plus de 60 jours	60,7	867	526
		27 289	632

Les créances clients en souffrance découlent en grande partie des clients qui ont des difficultés financières.

Au 31 décembre 2021, il existait une importante concentration de risque de crédit associée aux créances clients de la société liées à ses principaux fournisseurs de services de traitement des paiements, qui représentaient environ 37 % (39 % en 2020) des créances clients et autres débiteurs.

Avances consenties à des tiers

Le risque de crédit lié aux avances consenties à des tiers est limité, car les avances sont remboursées par les institutions financières lorsque la société a droit au paiement aux termes des ententes.

c) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la société subisse des pertes découlant de fluctuations défavorables des facteurs de marché sous-jacents, y compris les taux d'intérêt et les cours de change.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Risque de change

La société est exposée au risque financier lié aux fluctuations des cours de change et à l'instabilité de ces taux. Le risque de change est limité à la partie des transactions commerciales de la société libellées en d'autres monnaies que le dollar américain. Les fluctuations des cours de change peuvent entraîner des variations imprévues des résultats d'exploitation de la société.

Environ 54 % des produits des activités ordinaires de la société et environ 32 % des dépenses sont en d'autres monnaies que le dollar américain. La société ne conclut pas d'accords visant à couvrir ses risques liés aux cours de change. Les principales autres devises sont l'euro (« EUR ») et la livre sterling (« GBP »), qui représentaient respectivement 16 % et 11 % des produits des activités ordinaires de la société.

Le tableau qui suit présente un aperçu des risques de change importants auxquels la société est exposée, en dollars américains aux dates indiquées :

	CAD	EUR	GBP	Autre	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2021					
Trésorerie	2 265	40 490	9 483	16 934	69 172
Créances clients et autres débiteurs	5 800	6 229	1 530	4 310	17 869
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(16 463)	(28 979)	(2 261)	(27 885)	(75 588)
Obligations locatives	—	(381)	—	(3 767)	(4 148)
Exposition nette	(8 398)	17 359	8 752	(10 408)	7 305
31 décembre 2020					
Exposition nette	(8 601)	6 739	8 513	(611)	6 040

Un raffermissement de 10 % des devises ci-dessus par rapport au dollar américain aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en ces monnaies et aurait fait varier les capitaux propres et le bénéfice net selon les montants présentés ci-dessous. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes, plus particulièrement les taux d'intérêt, et ne tient pas compte de l'incidence des ventes et des achats prévus.

	CAD	EUR	GBP	Autre	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2021					
Augmentation (diminution) sur les capitaux propres et le bénéfice net	(840)	1 736	875	(1 041)	731
2020					
Augmentation (diminution) sur les capitaux propres et la perte nette	(860)	674	851	(61)	604

Un affaiblissement de 10 % des devises par rapport au dollar américain aurait un effet égal mais opposé.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le tableau qui suit présente l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2021 et 2020 :

Trésorerie	Taux d'intérêt variable
Avances consenties à des tiers	Note 7
Dépôts auprès de fournisseurs de services de traitement des paiements	Taux d'intérêt variable
Facilités de prêt et emprunts	Note 12
Autres passifs	Note 11
Déventures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	Note 13
Actions ordinaires et privilégiées classées à titre de passif	Note 14

La société ne comptabilise aucun actif ou passif financier à taux d'intérêt fixe à la JVRN.

Les facilités de prêt et emprunts portent intérêt à des taux variables, et la société est donc exposée au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Selon l'encours actuel des facilités de prêt et emprunts à taux variables, une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait entraîné une diminution de 3 719 \$ du résultat net en 2021 (2 119 \$ en 2020). Une baisse de 1 % en 2021 n'aurait eu aucune incidence sur les charges d'intérêts, le taux effectif courant étant le taux plancher de l'accord. Cette analyse suppose que toutes les autres variables demeurent constantes, plus particulièrement les cours de change.

22 Détermination des justes valeurs

Certaines des méthodes comptables et des obligations d'information de la société nécessitent l'établissement de la juste valeur des actifs et des passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées, aux fins de l'évaluation ou de la communication, selon les méthodes décrites ci-après.

Actifs financiers et passifs financiers

Lorsqu'elle établit la juste valeur, la société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux définis ci-dessous :

- Niveau 1 : données observables, telles que les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : données non observables basées sur peu ou pas de données existantes sur le marché, exigeant que la société établisse ses propres hypothèses.

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

La juste valeur des passifs non courants à taux d'intérêt variable se rapproche de leur valeur comptable, car les passifs portent intérêt à un taux qui varie en fonction du taux du marché.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020 :

	Note	Hierarchie des justes valeurs	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce	7	Niveau 3	16 616	46 680
Passif au titre de l'option de vente lié à LPP	11	Niveau 3	531	1 036
Placements		Niveau 3	1 148	1 148
Placements		Niveau 1	1 112	1 093
Contreparties éventuelles	4, 11	Niveau 3	3 004	—

Le tableau qui suit présente les variations des éléments de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 :

	Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce \$	Passif au titre de l'option de vente lié à LPP \$	Placements \$	Contreparties éventuelles \$
Solde au 31 décembre 2019	51 175	1 453	1 148	8 470
Paiement	—	—	—	(6 000)
Montants résiduels reçus de commerçants, déduction faite des intérêts sur les avances consenties à un tiers	(7 222)	—	—	—
Acquisition	3 240	—	—	—
Réévaluation de la juste valeur	(513)	(417)	—	(2 470)
Solde au 31 décembre 2020	46 680	1 036	1 148	—
Regroupements d'entreprises	—	—	—	3 004
Montants résiduels reçus de commerçants, déduction faite des intérêts sur les avances consenties à un tiers	(6 468)	—	—	—
Règlement d'avances consenties à un tiers	(23 687)	—	—	—
Réévaluation de la juste valeur	91	(505)	—	—
Solde au 31 décembre 2021	16 616	531	1 148	3 004

La réévaluation de la juste valeur est comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives. Les hypothèses et les méthodes d'évaluation ayant servi aux évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont décrites ci-après :

- les hypothèses et la méthode utilisées quant à la juste valeur des avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce sont présentées à la note 7;
- les contreparties éventuelles en cours au 31 décembre 2021 tiennent compte des contreparties éventuelles liées à Base et à Mazooma. La juste valeur des contreparties éventuelles est déterminée selon une formule précisée dans la convention d'achat. La principale hypothèse porte sur les prévisions des flux de trésorerie futurs attendus. Les modifications apportées à la répartition initiale du prix d'achat de Base pour refléter les faits et les circonstances qui existaient à la date d'acquisition sont présentées dans la note 4.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Une augmentation ou une diminution de 2 % du taux de croissance estimatif de la contrepartie éventuelle liée à Base aurait eu les effets suivants sur la valeur comptable.

	31 décembre 2021	
	Augmentation	Diminution
	\$	\$
Effet d'une modification des hypothèses sur l'élément suivant :		
Contrepartie éventuelle liée à Base	86	(80)

Une augmentation ou une diminution de 2 % du taux de croissance estimatif ou du taux d'actualisation de la contrepartie éventuelle liée à Mazooma n'aurait eu aucun effet sur la valeur comptable de néant.

- La contrepartie éventuelle liée à LPP a été payée intégralement le 31 mars 2020.

Une augmentation ou une diminution de 2 % du taux d'actualisation des avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce aurait eu les effets suivants sur la valeur comptable.

	31 décembre 2021	
	Augmentation	Diminution
	\$	\$
Effet d'une modification des hypothèses sur l'élément suivant :		
Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce	(1 108)	999

	31 décembre 2020	
	Augmentation	Diminution
	\$	\$
Effet d'une modification des hypothèses sur l'élément suivant :		
Avances consenties à une organisation commerciale indépendante tierce	(2 895)	3 225

23 Transactions entre parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants se compose de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel à court terme	5 861	4 369
Paiements fondés sur des actions	23 895	5 955
	29 756	10 324

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Autres transactions entre parties liées

		Valeur transactionnelle		Solde dû aux 31 décembre	
		2021	2020	2021	2020
		\$	\$	\$	\$
Charges – voyages	i)	305	1 907	28	—
Débitures convertibles non garanties à payer à des actionnaires	ii)	—	15 503	—	—
		305	17 410	28	—

- i) Dans le cours normal des activités, la société reçoit des services d'une entreprise détenue par un actionnaire de la société. Les services reçus consistent en des services de voyages.
- ii) En août 2019, la société a émis des débitures convertibles non garanties à certains actionnaires. Dans le cadre de l'inscription à la cote de la TSX, en septembre 2020, des débitures convertibles non garanties d'un montant de 30 180 \$, capital et intérêts courus, ont été converties en actions ordinaires de catégorie A de la société, et le solde de 93 384 \$ a été remboursé au moyen du produit en trésorerie de l'inscription à la cote de la TSX (note 13).

24 Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances clients et autres débiteurs	4 426	(2 091)
Stocks	(1 197)	115
Charges payées d'avance	(3 476)	(1 156)
Actifs sur contrat	(1 720)	(1 853)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	24 951	8 663
Autres passifs courants et non courants	(1 380)	(5 959)
	21 604	(2 281)

25 Informations à fournir sur le capital

L'objectif de la société en matière de gestion du capital est d'assurer une liquidité suffisante pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions sélectives, tout en maintenant un profil de crédit solide et une structure du capital qui maintient le ratio d'endettement total sous les limites fixées dans le cadre des facilités de crédit de la société. Les objectifs en matière de gestion du capital restent les mêmes que ceux de l'exercice précédent.

Le capital de la société se compose de la dette nette et des capitaux propres attribuables aux actionnaires. La dette nette se compose de la dette portant intérêt diminuée de la trésorerie. Le capital de la société sert à financer les besoins en fonds de roulement, les dépenses d'investissement et les acquisitions d'entreprises. La société finance ces besoins à l'aide des flux de trésorerie générés à l'interne et des montants prélevés sur ses facilités de crédit à long terme.

La principale mesure utilisée par la société pour surveiller son levier financier est son ratio d'endettement total, défini comme étant le rapport entre l'encours de la dette nette consolidée, qui correspond à la dette à long terme moins les liquidités non soumises à restrictions, et le BAIIA ajusté consolidé, calculé conformément aux modalités de l'entente. Aux termes de sa facilité de crédit de premier rang (voir la note 12), la société doit maintenir un ratio d'endettement total inférieur ou égal à 7,50 : 1,00 au 31 décembre 2021. Au 31 décembre 2021, la société se conformait à cette exigence.

Corporation Nuvei

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la société peut émettre ou rembourser des facilités de prêt et emprunts, émettre des actions, racheter des actions ou entreprendre d'autres activités appropriées selon les circonstances particulières.

La société ne verse actuellement pas de dividendes. À l'heure actuelle, la politique générale de la société en matière de dividendes consiste à conserver des liquidités afin de financer sa croissance.

26 Éventualités

De temps à autre, la société est partie à divers litiges survenant dans le cadre de ses activités courantes. La société est également exposée à de possibles positions fiscales incertaines dans certains territoires. La direction ne s'attend pas à ce que la résolution de l'un de ces litiges ou de leur ensemble ait un effet important sur les états financiers consolidés de la société.

27 Événements postérieurs à la date de clôture

a) Avis d'exercice d'option de vente

Le 4 février 2022, la société a reçu un avis d'exercice de l'option de vente détenue par les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle de LPP qui oblige la société à acquérir la participation restante de 40 % dans LPP à la juste valeur marchande. L'avis prévoit un délai de 60 jours pour conclure la transaction.

b) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 7 mars 2022, le conseil a approuvé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant l'achat aux fins d'annulation d'un maximum de 6 617 416 actions à droit de vote subordonné, représentant environ 10 % du « flottant » de la société (tel qu'il est défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) des actions à droit de vote subordonné au 28 février 2022. La société est autorisée à effectuer des rachats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de la période allant du 10 mars 2022 au 9 mars 2023, conformément aux exigences de la TSX et du Nasdaq et aux lois sur les valeurs mobilières applicables.